

La BM actualise son évaluation de l'économie algérienne

La Banque mondiale (BM) a rendu public mercredi une nouvelle version actualisée de son rapport sur les perspectives économiques dans la région Mena dans lequel elle a revu son évaluation de la situation économique en Algérie. Le rapport de suivi sur la situation économique dans la région Moyen Orient et Afrique du Nord, publié lundi, a été remplacé par une nouvelle version consolidée. P. 24

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO



25° : ALGER
36° : TAMANRASSET

Vendredi 20 - Samedi 21 avril 2018 - 4-5 Chaâbane 1439 - N° 1893 - 5^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

CINQUANTENAIRE DU SERVICE NATIONAL :

Un bilan positif d'une école forgeant des hommes au développement du pays

L'Armée nationale populaire (ANP) célèbre en ce mois d'avril le cinquantenaire de l'institution du service national, dont le parcours est «indéniablement positif», couronné de réalisations ayant impacté l'individu et la société tout en servant les intérêts suprêmes du pays et de la nation. Le service national, institué le 16 avril 1968, a contribué ainsi à modeler, 50 ans durant, la personnalité du jeune algérien, l'imprégnant de l'esprit nationaliste, de discipline, de rigueur, de travail et de sérieux et en lui inculquant également l'esprit d'entraide et d'action collective tout en consacrant sa fierté d'être Algérien. «Tout individu sortant de cette prestigieuse école est un citoyen algérien armé d'une personnalité forte, ayant reçu une formation militaire, culturelle, sociale et professionnelle», a-t-on affirmé auprès de l'Armée nationale populaire (ANP).

P. 6



HABITAT

M.Temmar : «Le coût de réalisation des logements dans le Sud supérieur de 20% à celui des autres régions du pays»

P. 3

M.BEDOUI L'A ANNONCÉ :

«Renforcement du dispositif de lutte contre les incendies de forêt par des systèmes informatiques intelligents à partir du 2^e semestre 2018 »

P. 4



SANTÉ

ASTHME
Faites le point sur les idées reçues

P.p 12-13

PROJET DE LOI SUR LA SANTÉ :

Tenir compte des mutations sociales et moderniser le système de santé

● Des réformes pour un service public plus accessible et plus performant

P. 11

ACCORD OPEP-NON OPEP :
Le Comité ministériel de suivi décide d'organiser sa 10^e réunion à Alger

P. 24

MDN

Un dangereux terroriste, responsable d'une des organisations terroristes au Sahel, se rend à Tamanrasset

P. 6

SEAAL Suspension de l'AEP dans 4 communes d'Alger du 23 au 24 avril

L'alimentation en eau potable sera suspendue au niveau de plusieurs communes d'Alger du 23 au 24 avril en raison de travaux, a indiqué hier un communiqué de la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL). Cette perturbation dans la distribution de l'eau concernera des quartiers des communes d'Alger-Centre,

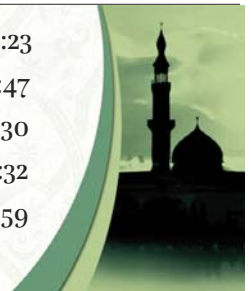
d'Oued Koriche, de Bab el Oued et de la Casbah. La SEAAL procédera, en effet, à des travaux de raccordement sur une canalisation principale de distribution du lundi 23 avril à partir de 20h jusqu'au lendemain à 14h, a-t-elle précisé. Ces travaux sont localisés au niveau du chemin Fontaine Fraîche dans la commune d'Oued Koriche.



Horaires des prières

Vendredi 4- Samedi 5 Chaâbane 1439

Fajr	04:23
Dohr	12:47
Asr	16:30
Maghreb	19:32
Isha	20:59



RESSOURCES EN EAU Necib aujourd'hui à Guelma

Le ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necib, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Guelma.



FORUM DE LA SÛRETÉ NATIONALE Conférence sur la prévention routière



Le Forum de la Sécurité nationale, abrite ce matin à partir de 10h, à l'Ecole supérieure de police Ali-Tounsi de Château-

neuf, une conférence de presse qui portera sur «La prévention routière» (accidents de la circulation liés aux motocycles).

FLN Rencontre régionale des élus locaux

Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), M. Djamel Ould Abbas, présidera ce matin à partir de 11h au théâtre régional de Djelfa, l'ouverture des travaux de la rencontre régionale des élus locaux des wilayas de Djelfa et Laghouat.



CE MATIN À L'HÔTEL EL DJAZAÏR Conférence de la présidente de la SAEH

La présidente de la Société algérienne d'échinococcose hydatique, le Pr Karima Achour, animera ce matin à 10h à l'hôtel El Djaïr (Ex Saint George), une conférence de presse consacrée au traitement des maladies hydatiques, sa disponibilité et sa production.

TAJ Congrès de la wilaya d'Oum El-Bouaghi



Le président du parti de TAJ, le Dr Amar Ghoul, présidera ce matin à partir de 10h au Centre culturel Nouar Bou-beker d'Oum El-Bouaghi, les travaux du congrès de wilaya des militants et cadres du parti.

AUJOURD'HUI À L'HÔTEL SOFITEL Vernissage de l'exposition de Mameri et Saci

La galerie d'art de l'hôtel Sofitel d'Alger, organise ce matin à partir de 10h, le vernissage de l'exposition de peintures des artistes Mameri et Saci.



Météo



	Max	Min
Alger	25°	14°
Oran	26°	16°
Annaba	25°	11°
Béjaïa	22°	13°
Tamanrasset	36°	19°

FNA Congrès national du parti

Le président du Front national algérien (FNA), M. Moussa Touati, présidera ce matin à partir de 10h à Zéralda, les travaux du Congrès national du parti.



LUNDI AU SIÈGE DE LA CACI Rencontre d'affaires algéro-polonaise



A l'occasion de la visite en Algérie d'une délégation d'entreprises polonaises, la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), organise lundi 23 avril à partir de 9h en son siège, une rencontre d'affaires algéro-polonaise.

Cet événement s'inscrit dans le cadre de la continuité des actions organisées par la CACI en faveur du renforcement des liens de coopération entre les deux pays, et prévoit la tenue de rencontres B2B dans les secteurs des technologies de l'information et de la communication, la plasturgie, la quincaillerie et métallurgie, l'industrie mécanique et machinisme industriel, l'industrie aéronautique, l'industrie chimique et cosmétique et la sous-traitance automobile.

LES 21, 22, 23 ET 26 AVRIL À BOUMERDÈS Université de Printemps de l'UMBB



Dans le but de promouvoir l'esprit entrepreneurial dans le milieu universitaire, l'Université de Boumerdes et le Forum des Chefs d'Entreprise (JIL/FCE) organisent, les 21, 22, 23 et 26 avril, l'Université de printemps sur «l'Entrepreneuriat et les métiers de demain». Cet événement portera sur des conférences, des ateliers de formation et une compétition pour les meilleurs projets/étudiants ayant pour thème «Un Challenge pour l'Entrepreneur de l'Avenir». La cérémonie d'ouverture aura lieu samedi 21 avril à 09h30 à la bibliothèque centrale de l'université.

AUJOURD'HUI À TIPASA La caravane littéraire de l'ANEP

La caravane littéraire Chaïb Dzaïr de l'ANEP, fera escale aujourd'hui dans la wilaya de Tipasa. Au programme : visite du musée de la wilaya et des ruines romaines, conférence sur «L'histoire et le patrimoine archéologique de Tipasa», animée par M. Madjid Ferhat, préhistorien et historien, à la bibliothèque principale de lecture publique de Tipasa «Aïssia Djébar», débat et lecture poétique suivie de ventes dédicaces par Mme Saleha Imekraz.



FI ESSAMIM

La protection de la propriété intellectuelle en débat

L'émission radio «Fi Essamim», animée chaque dimanche par des cadres de la Sûreté nationale sur la chaîne 1, sera consacrée demain de 16h à 17h, au rôle des services de la Sûreté nationale dans la lutte contre les crimes portant atteinte à la propriété intellectuelle.

LE MINISTRE DE L'HABITAT M. TEMMAR L'A AFFIRMÉ : Le coût de réalisation des logements dans le Sud supérieur de 20% à celui des autres régions du pays

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar a affirmé jeudi à Alger que le coût de réalisation des logements dans le Sud du pays était supérieur de 20 % à ceux des autres régions, car tenant compte des spécificités de la région liées à l'environnement, aux traditions, à la culture et au style architectural, nécessitant ainsi des ressources financières supplémentaires.

Répondant aux membres de l'APN, lors d'une plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par Said Bouhadja, en présence du ministre des Relations avec le parlement, Mahdjoub Bedda, le ministre a indiqué que le nouveau décret relatif à la réalisation des logements au Sud prévoyait la réalisation de constructions répondant aux normes techniques, architecturales et fonctionnelles, en fonction des spécificités de la région, nécessitant ainsi des fonds supplémentaires.

Le coût de réalisation d'un logement au Sud est estimé à 43.000 DA/m², sans compter le coût des aménagements extérieurs, contre 36.000 DA/m² dans les autres régions du territoire national, soit une différence de 20% du coût global du mètre carré.

Les entreprises au Sud procèdent à la réalisation d'un logement individuel, d'une superficie bâtie de 80 à 120 m², y compris la réalisation d'une cour extérieure et des terrasses, en sus d'un autre modèle qui est les logements semi-collectifs (RDC+2), a fait savoir le ministre.

Pour ce qui est des aides destinées à ces régions en matière de logement rural, elles ont été revues à la hausse,



conformément aux instructions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, soit de 500.000 DA entre 2002 et 2007 à 700.000 DA en 2008 et 100 millions de centimes en 2012, a encore fait savoir M. Temmar.

Une visite de travail et d'inspection du ministre est prévue dans la wilaya de Tamanrasset durant les prochains jours pour s'enquérir du déroulement des programmes de logements.

Répondant à une autre question relative aux projets de logements préfabriqués programmés dans la wilaya d'Annaba et de leurs bénéficiaires, M. Temmar a précisé que le nombre de ces logements s'élevait à 1.440 unités individuelles réparties sur 4 sites, réalisées, au début, au profit des travailleurs du complexe sidérurgique d'El Hadjar.

Selon le ministre, un dossier a été préparé en 2016 à cet effet, en vue de prendre en charge ces logements, en vue de les céder, de les supprimer ou de les réaménager, en accordant aux bénéficiaires une aide de 700.000 DA/logement, mais le dossier n'a pas été validé, faute de financements. Le dossier sera présenté dans le cadre de la loi de finances 2019, a révélé le ministre, en ajoutant que son département ministériel examinera la possibilité pour les occupants de ces logements d'acquiescer une autorisation de division dans le cadre de la régularisation, un permis de démolir et un permis de construire pour pouvoir remplacer ces chalets par des logements décentes, sans pour autant bénéficier de l'aide de l'Etat.

«Nous défendons la

requête formulée par les occupants de ces logements», a-t-il poursuivi, indiquant que ce problème est similaire à celui du projet de logements au niveau de la base de vie relevant de Sonatrach dans la wilaya d'Oran.

Sur un total de 1.440 logements préfabriqués que compte la wilaya d'Annaba, 1.425 logements sont loués, a-t-il précisé, ajoutant que 15 seulement ont été achetés par les bénéficiaires. Le ministre lancera des concertations avec les autorités locales de la wilaya pour examiner la situation juridique de ces logements, a-t-il dit. Par ailleurs, M. Temmar a plaidé pour la régularisation définitive de la situation des logements préfabriqués, en accordant une aide aux citoyens et des actes pour la reconstruction de leurs logements.

PARTIS Ouverture du Congrès national extraordinaire du FFS pour élire une nouvelle instance présidentielle

Les travaux du Congrès national extraordinaire du Front des Forces socialistes (FFS) ont débuté, hier à Alger, pour élire une nouvelle instance présidentielle, conformément à la décision du Conseil national extraordinaire du 9 mars dernier.

Les travaux de cette rencontre extraordinaire, qui se déroulent à huis clos, ont été entamés par la présentation du bureau du congrès, suivie de la lecture de la résolution du Conseil national du 9 mars dernier, puis de l'ouverture des listes de candidatures à l'instance présidentielle.

La séance matinale a été clôturée par l'installation de la commission de validation et d'élection, alors que les travaux reprendront l'après-midi par le dépôt des listes de candidatures à l'instance présidentielle.

«Les statuts adoptés par le 5ème congrès du parti, notamment l'article 48, l'instance présidentielle étant réduite à deux membres, requièrent l'organisation d'un congrès national extraordinaire pour élire une nouvelle instance présidentielle, avec une liste consensuelle de cinq membres comprenant les membres de l'instance présidentielle actuelle, habilitée à convoquer le congrès national ordinaire», a souligné la résolution du conseil.

Le Conseil national décide, sur la base des statuts du parti, «la tenue d'un congrès national extraordinaire le 20 avril prochain, Journée de la démocratie», note la résolution, ajoutant que «conformément aux statuts, la Commission de préparation du congrès national (CPCN) ainsi que le Bureau de ce congrès seront présidés par Mohand Amokrane Cherifi, président du 5ème congrès du parti».

La liste des membres de la CPCN et la liste des participants à ce congrès «sont identiques à celles qui ont été validées au 5ème congrès en y retirant tous ceux qui ont quitté le parti ou fait l'objet d'une mesure disciplinaire», explique la résolution du FFS.

Ainsi, le congrès extraordinaire du FFS va se pencher sur le remplacement des deux anciens membres de l'instance présidentielle (Rachid Hallet et Saïda Ichalamène), alors que Ali Laskri a décidé de réintégrer son poste au sein de cette instance après avoir annoncé sa démission en février dernier.

La tenue du 6e congrès ordinaire du FFS est prévue durant le premier trimestre 2019.

LE MINISTRE DES MOUDJAHIDINE, TAYEB ZITOUNI : « Le président Bouteflika a donné le plus bel exemple de bonne gouvernance ayant abouti à plusieurs réalisations »

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni a affirmé, jeudi à Alger, que le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika «a donné le plus bel exemple de gouvernance, sage et éclairée, ayant abouti à d'innombrables réalisations dans différents domaines».

Président une rencontre avec l'Organisation nationale des enfants des moudjahidine (ONEM), le ministre a assuré que «le moudjahid et président Bouteflika a donné un bel exemple de gouvernance, sage et éclairée, ayant permis au pays de réaliser de belles victoires sur les plans local, régional et territorial ainsi que dans tous les domaines politique, sécuritaire et économique».

«La fierté et la dignité ont été un leitmotiv, un préambule et une référence pour le programme du Président de la République, remportant ainsi l'estime et l'adhésion du peuple et réussissant, grâce à sa grande expérience et sa clairvoyance, à arrêter l'effusion du sang, à consolider la cohésion et à semer la mansuétude et la paix», a estimé M. Zitouni.

«Le Président Bouteflika a réussi, grâce à sa sage gouvernance, à traiter des questions essentielles, en se basant sur les réformes politiques engagées, en vue de consolider le processus démocratique, garantissant aux citoyens la justice et l'équité, à travers la consécration de l'indépendance de la justice, de la liberté d'expression, des droits de l'Homme et de la souveraineté du citoyen», a rappelé le ministre. Le Président Bouteflika «a pré-



servé l'Etat social consacré dans la Déclaration du 1er novembre et dans la Constitution, inscrit les symboles de la Révolution au sein des constantes nationales immuables et préservé la mémoire nationale et les legs historique et culturel de la Nation, tout en consolidant les fondements de l'identité nationale», a dit Zitouni.

Pour le ministre des Moudjahidine, cette rencontre qui coïncide avec la célébration du 4e anniversaire de la réélection du Président Bouteflika est une opportunité pour «rappeler le riche bilan des réalisations, concrétisées par le pays, grâce au programme du président Bouteflika», soulignant, à ce propos, que ces réalisations avaient contribué à «conforter l'édifice de la Nation et à promouvoir sa place dans les fora, et ce dès le rétablissement de la sécurité et de la stabilité de notre pays, grâce à la charte de la paix et de la réconciliation nationale».

Pour sa part, le Secrétaire général de l'ONEM, Khelha M'Barek a affirmé que la «bonne gouvernance du Président Bouteflika demeurera une référence pour les jeunes et un exemple pour les peuples et Nations», ajoutant que les enfants des moudjahidine «ne cesseront de s'enorgueillir des acquis obtenus, tout en appelant, fidèlement, à poursuivre ce parcours pour l'intérêt de l'Algérie et de son peuple».

A noter que le Président de la République a reçu une distinction remise par l'Organisation nationale des enfants des moudjahidine «en reconnaissance des nombreuses réalisations de l'Algérie, sous sa direction, dans les domaines de la sécurité, de la stabilité et du développement».

Un film documentaire retraçant ces réalisations a été projeté à cette rencontre.

M.BEDOUÏ L'A ANNONCÉ : «Renforcement du dispositif de lutte contre les incendies de forêt par des systèmes informatiques intelligents à partir du 2e semestre 2018»

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a annoncé jeudi à Alger que le dispositif de lutte contre les incendies de forêt se renforcera à partir du deuxième semestre 2018 par des systèmes informatiques permettant une gestion «intelligente et efficace» des catastrophes naturelles et la prévention contre les grands dangers, dont les incendies de forêts. Répondant à une question orale du député, Lakhdar Benkhellaf sur les mesures prises en matière de lutte contre les incendies de forêts, M. Bedoui a indiqué que ce genre d'incendies constituent, selon la loi, «un des grands dangers qui exigent un système de gestion adapté aux normes internationales», ajoutant qu'il a été procédé «à l'adoption d'un plan d'action intégré étalé sur plusieurs années dans lequel sont introduits des technologies modernes de bonne maîtrise des grands dangers et visant à garantir une plus grande efficacité sur le terrain en vue de limiter leurs effets».

En prévision de l'été 2018, le dispositif de lutte contre les feux de forêts sera renforcé par la mise en service d'un système informatique relatif à la gestion des catastrophes naturelles ou ce qu'on appelle la gestion intelligente des catastrophes naturelles et de prévention contre les grands dangers», a-t-il indiqué, soulignant que ce système est basé sur «l'utilisation des technologies de l'information et de la communication et englobe le système informatique de gestion et de suivi des plans de secours au niveau local et central, ainsi qu'une base de donnée nationale sur les catastrophes naturelles, les grands dangers et le système informatique de gestion des stocks de secours au niveau national», ce qui permettra aux intervenants dans le domaine de lutte contre les incendies de forêts de coordonner l'intervention de tous les acteurs de manière «efficace et intelligente».

Dans le domaine logistique, le ministre a souligné que le dispositif de lutte contre les incendies de forêts relevant des services de la protection civile a été doté de cinq nouvelles colonnes mobiles, en plus des 22 colonnes actuelles, outre l'acquisition de nouveaux moyens de création de nouvelles colonnes mobiles au niveau des wilayas qui en sont dépourvues, et celles qui recèlent une importante richesse forestière avec l'ouverture de nouvelles unités de la protection civile.

M. Bedoui a rappelé, dans ce cadre, que les moyens aériens de la protection civile ont été «testés sur le terrain» dans la wilaya d'El Tarf en été 2017 et seront utilisés progressivement dans la lutte contre les incendies de forêts outre l'ouverture et l'aménagement des chemins forestiers, la création de postes de surveillance et l'organisation de campagnes de sensibilisation dans le cadre du plan complémentaire de préparation de la saison estivale.

L'Etat a mis en place un cadre législatif «complémentaire» pour prendre en charge les catastrophes naturelles et les risques majeurs suite aux inondations de Bab El Oued en 2001, le séisme de Boumerdes en 2003 qui a défini «les grands axes de la prévention et de la gestion des risques, en définissant les types des risques majeurs en 10 domaines, dont les incendies de forêts».

A une question sur les mesures prises pour lutter contre l'utilisation anarchique des gyrophares, M. Bedoui a précisé que leur utilisation illégale est «une atteinte à la sûreté nationale et à l'ordre public», indiquant que les systèmes lumineux et sonores spéciaux ont été classés parmi «les équipements sensibles et leur acquisition est soumise à une autorisation préalable des autorités compétentes». La détention et l'utilisation de ces systèmes «est limitée aux véhicules prioritaires d'autorité publique, à l'instar de la gendarmerie nationale, de la sûreté nationale, des douanes outre les véhicules qui bénéficient de facilitation de passage, dont les ambulances, la protection civile, et les services des forêts», a indiqué le ministre.

Les mesures de lutte contre l'utilisation anarchique de ces équipements sont «les mêmes adoptées dans la lutte contre les infractions routières au niveau des points d'inspection relevant de la Gendarmerie nationale et de la sûreté nationale», a précisé M. Bedoui, ajoutant que «des sanctions sont imposées aux contrevenants allant jusqu'au retrait de leur autorisation».

APS

PARLEMENT - CONFISCATION DE PRODUITS PYROTECHNIQUES: M.Ouyahia : «Plus de 294 millions DA d'amendes en 2017 »

Le Premier Ministre, Ahmed Ouyahia a indiqué jeudi à Alger que le montant des amendes imposées, dans le cadre de la lutte contre l'importation des produits pyrotechniques, durant l'année 2017, s'élevait à 294 millions DA, suite à la confiscation de près de 450.000 unités de ces produits prohibés.

En réponse à une question de la députée Hassina Zeddam (Indépendants) concernant la vente de produits pyrotechniques sur les marchés algériens, en dépit de leur prohibition par la loi, lue en son nom par le ministre des Relations avec le Parlement, Mahdjoub Bedda, le Premier ministre a indiqué que les pouvoirs publics avaient déployé tous les moyens humains et matériels, pour faire face à ce phénomène de manière efficace, ce qui a donné lieu, l'année précédente, à la saisie de près de 450.000 unités de ces produits et l'imposition d'amendes, estimées à 294,6 millions DA». A ce propos, le Premier ministre a affirmé que la lutte contre la vente de ces produits qui menacent l'économie nationale et la santé publique est l'«une des préoccupations majeures des pouvoirs publics», ajoutant qu'en 2005, un décret juridique a été défini dans ce domaine: l'ordonnance 06-05 relative à la lutte contre la contrebande, «en vertu de laquelle l'Etat s'engage à soutenir tous les moyens et les mécanismes de lutte contre la contrebande, sous toutes ses formes, notamment des produits sensibles tels que les produits pyrotechniques».

L'article 10 de l'ordonnance 06-05 stipule que «la contrebande d'articles pyrotechniques est punie d'une peine d'emprison-

nement d'un (01) an à cinq (05) ans et d'une amende égale à cinq fois la valeur de la marchandise confisquée».

«Lorsque la marchandise objet de contrebande est découverte dans un endroit spécialement aménagé à des fins de contrebande, les auteurs sont punis d'une peine d'emprisonnement de deux (02) ans à dix (10) ans et d'une amende, égale dix fois à la valeur de la marchandise confisquée». Par ailleurs, dans le cadre des efforts déployés par l'Etat pour éradiquer ce phénomène et lutter contre sa prolifération, des mesures préventives ont été prises et des règles en matière de suivi et de répression ont été définies, outre l'amélioration de la coordination entre les secouristes et les corps de sécurité, une démarche pour laquelle un plan d'action a été mis en place, permettant de renforcer l'opération de contrôle au niveau des ports et des frontières, afin de déjouer les tentatives des contrebandiers qui recourent à différentes méthodes.

Dans le même contexte, un groupe de travail regroupant les ser-



vices de la sûreté et de gendarmerie nationales, les douanes et le ministère du Commerce a été installé au niveau du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire avec pour objectif l'examen des mesures prises pour lutter et éradiquer ce phénomène, évaluer les résultats réalisés et soumettre, au Gouvernement, des propositions actualisées et adaptées aux nouvelles méthodes de contrebande. S'agissant de la deuxième partie de la question de la députée relative à la non introduction des produits pyrotechniques dans la liste des marchandises concernées par la mesure de suspension temporaire à l'importation, jusqu'au rétablissement de l'équilibre de la balance des paiements, en vertu des dispositions du décret exécutif 18-02 du 7 janvier 2018, portant

désignation des marchandises soumises au régime de restrictions à l'importation, M. Ouyahia a affirmé que cette mesure n'était pas nécessaire, en raison de l'absence totale d'un code pour ces produits, au niveau de la nomenclature des activités économiques, soumises au registre de commerce.

Ces produits étant, explique le Premier ministre, déjà classés parmi les produits interdits en vertu d'un texte juridique, à l'image de tous les autres produits sensibles et dangereux.

Le Premier ministre a affirmé enfin que les efforts déployés dans ce domaine «se poursuivront jusqu'à l'éradication du phénomène, d'autant que ce dernier a connu un recul sensible à la faveur de la politique nationale préventive et participative, mise en place par le Gouvernement».

APN:

Le ministre du Travail présente le projet de loi définissant la liste des fêtes nationales

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali a présenté, jeudi devant la commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'Assemblée populaire nationale (APN) en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Mahdjoub Bedda, le projet de loi définissant la liste des fêtes nationales, indique un communiqué de l'APN.

Après avoir passé en revue les principaux amendements introduits à la liste des fêtes officielles en Algérie depuis l'indépendance, le ministre a précisé que le projet de loi stipule l'adoption de «Amenou yennayer» qui coïncide avec le 12 janvier de chaque année comme fête nationale et journée chômée payée.

«Ce projet de loi s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la

République, M. Abdelaziz Bouteflika qui a consacré, à jamais, la liaison du peuple algérien avec la langue amazighe comme langue nationale et officielle», a souligné M. Zemali mettant en avant que «ce texte intervient pour renforcer les fondements de l'identité nationale à savoir l'Islam, l'Arabité et l'Amazighité outre la réconciliation nationale». Mettant en exergue que «la célébration du premier Yennayer de chaque année est susceptible de consolider les liens et la et la continuité de l'Histoire amazighe qui remonte à 950 ans Avant J. C.» et «rappellera



aux générations montantes les hauts faits de leurs aïeux».

A l'issue de cette présentation, les membres de la commission ont salué cette décision historique du président de la République qui a voulu consacrer les valeurs nationales, à la demande de tous les Algériens.

MINISTÈRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES: Encadrement des mosquées à travers des concours exceptionnels

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa a indiqué, jeudi à Alger, que son département veille à l'encadrement des mosquées à travers l'organisation de concours exceptionnels.

En réponse à la question d'un député sur le manque d'Imams dans les mosquées de Jijel, lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, M. Aissa a fait état d'un retard dans l'opération d'encadrement, notamment depuis la crise financière en 2014, induisant une baisse du nombre d'Imams bénéficiant de formation au niveau national de 1000 à 500 annuellement.

Face à ce manque et compte tenu du dangers permanent que représentent les courants de l'idéologie religieuse sectaire, les services du ministère des Affaires religieuses ont soulevé leur préoccupation au gouvernement afin d'assurer l'encadrement des mosquées à travers l'organisation de concours exceptionnels.

«Les promoteurs et adeptes de ces idéologies et courants fréquentent les mosquées et cherchent à les dominer», a-t-il mis en garde, soulignant la nécessité de mener une enquête à ce sujet.

Dans ce sillage, le ministre a fait savoir qu'un travail est en cours dans le cadre des commissions de wilayas pour la répartition des encadreurs à travers toutes les mosquées du pays, suivant la demande afin de «mettre fin à la concentration des Imams dans les grandes villes par rapport aux régions enclavées». Par ail-



leurs, M. Aissa a annoncé la réception avant la fin de l'année «un nombre important de mosquées pôles dans les wilayas de Tébessa, Laghouat, Relizane, Mascara, Tindouf et Tipasa», ajoutant que la réalisation de ces mosquées intervient dans le cadre de «la stratégie de l'encadrement par l'Etat de la vie religieuse et la mise en place d'un réseau intégré supervisé par la mosquée d'Alger».

Concernant les mosquées ayant bénéficié de travaux de restauration grâce aux dons des associations et des particuliers et accusant un retard faute de financement, le ministre a indiqué que tous les projets dont le taux de réalisation dépasse les 75% ont été recensés, ajoutant

que les conseils de construction et d'équipement relevant des mosquées «se réuniront avant la fin du semestre en cours pour apporter le soutien nécessaire au parachèvement des travaux outre l'octroi d'autorisations de collecte de dons au niveau de toutes les mosquées, selon l'ordre de priorité».

Dans ce contexte, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs a estimé que beaucoup d'associations religieuses «œuvrent au lancement de projets de réalisation de mosquées dont la capacité dépasse largement le nombre de la population, ce qui empêche de finaliser sa construction et son équipement, vu le manque en ressources financières».

CONSEIL DE LA NATION: Adoption du projet de texte sur le commerce électronique

Le projet de texte sur le commerce électronique a été adopté jeudi à l'unanimité par le Conseil de la nation, lors d'une séance plénière présidée par M. Abdelkader Bensalah, président de cette institution parlementaire, en présence de la ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Imane Houda Farou, et du ministre des Relations avec le Parlement, Mahdjoub Bedda.

Ce nouveau texte prévoit plusieurs dispositions permettant d'assurer la sécurité du e-commerce tout en définissant les obligations des e-fournisseurs et e-clients.

Tout d'abord, il stipule que l'inscription au registre du commerce et la mise en ligne d'un site web hébergé en Algérie sont deux conditions sine qua non pour l'exercice du commerce électronique.

Un fichier national des e-fournisseurs inscrits au registre de commerce est institué auprès du Centre nationale du registre de commerce (CNRC), note le texte qui définit les informations qui doivent accompagner l'offre commerciale électronique (identification fiscale, adresse, numéro de téléphone, numéro du registre du commerce, la garantie commerciale...). Conformément au texte, la commande d'un produit ou d'un service passe par trois étapes obligatoires: la mise à disposition du e-consommateur des conditions contrac-

tuels, la vérification des détails de la commande par ce dernier et la confirmation de la commande qui conduit à la formation du contrat.

Le texte définit également les informations obligatoires que doit contenir le contrat électronique.

Quant aux obligations du e-consommateur, le texte stipule qu'il est tenu de payer le prix convenu dans le contrat électronique dès la formation de ce document.

Concernant les transactions commerciales transfrontalières, il est stipulé que la vente par voie électronique d'un bien ou d'un service par un fournisseur résident à un e-consommateur établi dans un pays étranger, est dispensée des formalités de contrôle du commerce extérieur et des changes lorsque sa valeur n'excède pas l'équivalent en dinar de la limite fixée par la législation en vigueur.

Cependant, le produit de cette vente doit, après son paiement, être porté sur le compte de l'e-fournisseur domicilié en Algérie auprès d'une banque agréée par la Banque d'Algérie, ou auprès d'Algérie Poste.

Lorsque l'achat électronique se fait à partir de l'Algérie par un e-consommateur auprès d'un e-fournisseur établi dans un autre pays et destiné exclusivement à un usage personnel, il est aussi dispensé des formalités du commerce extérieur et des changes lorsque sa valeur n'excède pas

l'équivalent en dinar de la limite fixée par la législation en vigueur. La couverture de paiement électronique pour cet achat est assurée à partir du compte devise «personne physique» du e-consommateur domicilié en Algérie.

Par ailleurs, il est stipulé que les transactions qui sont interdites sont celles portant sur les jeux de hasard, paris et loteries, les boissons alcoolisées et tabac, les produits pharmaceutiques, les produits portant atteinte aux droits de propriété intellectuelle, industrielle ou commerciale, tout bien ou service prohibé par la législation en vigueur ainsi que tout bien ou service soumis à l'établissement d'un acte authentique.

De même, est interdite toute transaction par voie électronique des matériels, équipements et produits sensibles définis par la réglementation en vigueur ainsi que tout autre produit ou service pouvant porter atteinte aux intérêts de la Défense nationale, à l'ordre public et à la sécurité publique.

Paiement des transactions électroniques

Pour ce qui est du paiement des transactions commerciales électroniques, il s'effectue à distance ou à la livraison du produit par les moyens de paiement autorisés par la législation en vigueur.

Lorsque le paiement est électronique, il est effectué à travers des plateformes de

paiement dédiées, mises en place et exploitées exclusivement par les banques agréées par la Banque d'Algérie ou bien Algérie Poste, et connectées à tout type de terminal de paiement électronique via le réseau de l'opérateur public de télécommunications.

La connexion du site web du e-fournisseur à une plateforme de paiement électronique doit être sécurisée par un système de certification électronique.

Dans le chapitre consacré au contrôle du e-fournisseur et à la constatation d'infractions, le texte indique qu'outre les officiers et agents de la police judiciaire prévus par le code des procédures pénales, sont habilités à constater les infractions aux dispositions de ce texte les personnels appartenant au corps spécifique du contrôle relevant des administrations chargées du commerce. En fonction de la nature des infractions, des amendes sont prévues allant entre 50.000 DA et 2 millions de DA, auxquelles s'ajoutent la radiation du registre du commerce, la fermeture du site web, et ce, sans préjudice de l'application de peines plus sévères prévues par la législation en vigueur. Les personnes physiques et morales exerçant déjà le commerce électronique disposent d'un délai de six (6) mois, à partir de la date de la publication de ce texte au Journal officiel, pour se conformer aux nouvelles dispositions.

RESSOURCES EN EAU : 66% de taux de remplissage des barrages (Necib)

Le ministre des Ressources en Eau, Hocine Necib a affirmé jeudi à Alger que le taux de remplissage des barrages a atteint 66%, soit 4,5 milliards m3.

Dans une déclaration à la presse en marge de la séance plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN) présidée par Said Bouhadja président de l'APN, en présence du ministre des Relations avec le Parlement Mahdjoub Bedda, M. Necib a indiqué que le taux de remplissage des barrages a atteint 66% jusqu'à avril 2018, soit 4,5 milliards m3, permettant au secteur une gestion confortable sur plus d'une année.

Le secteur a enregistré une remobilisation des nappes phréatiques au nord et au niveau des hauts plateaux estimée à plus de 200 nappes, grâce aux récentes précipitations, permettant de répondre aux besoins du pays en matière d'eau potable et d'irrigation.

Concernant la distribution d'eau potable, le ministre a indiqué que «l'année 2017 était une année exceptionnelle en terme de température, induisant une instabilité en matière de distribution d'eau potable à travers 30 wilayas à des niveaux différents, selon un bilan effectué par le secteur».

M. Necib a fait état de l'établissement d'une feuille de route visant la généralisation de la distribution quotidienne, outre la maîtrise de l'instabilité enregistrée dans 592 communes à travers 30 wilayas.

Outre son renforcement par une enveloppe financière d'un montant de 31 milliards Da afin de financer le programme complémentaire d'investissement qui a été établi en coordination avec le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales ainsi que les wilais, le secteur a lancé, depuis octobre dernier, plusieurs opérations d'investissements, a précisé le ministre.

«Les procédures qui ont été prises visant l'amélioration du rendement dans le service public nous rendent optimiste par rapport à la saison estivale».

S'agissant de la situation de la gestion du secteur, le ministre a indiqué que 360 communes connaissant un déficit en matière d'alimentation en eau durant l'année dernière bénéficieront d'une distribution quotidienne durant le premier semestre en cours, alors que 220 communes bénéficieront de cette même opération durant le deuxième semestre de l'année en cours.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'objectif tracé visant l'amélioration de l'alimentation en eau potable au niveau de 30 wilaya pour laquelle l'Etat a consacré le budget nécessaire.

Il a assuré que le secteur veille à garantir une meilleure qualité d'eau qui est considérée comme «priorité extrême» puisqu'elle est liée directement à la santé du citoyen.

«Il y a une organisation et un suivi permanent notamment en matière de prévention contre les maladies transmissibles via les eaux puisque aucun cas n'a été enregistré et nous sommes très satisfait de ces résultats», a-t-il révélé.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME, LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

Jijel : 3 terroristes capturés

Trois (03) terroristes ont été capturés vendredi par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) à Jijel, indique dans un communiqué, le ministère de la Défense nationale (MDN).

« Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de fouille et ratissage, un détachement de l'Armée nationale populaire a capturé, le 20 avril 2018 à Ain Loubna / Ziam Mansouria - Jijel / 5 RM, trois (03) terroristes. Il s'agit du dangereux terroriste «H. Abdelhakim» dit «Abdelnassir Djamel», qui avait rallié les groupes terroristes en 1995, du terroriste «M. Arezki», dit «Ami Saïd», qui a rallié les groupes terroristes en 2002 et du terroriste «A. Hichem», dit «Mouaad», qui a rallié les groupes terroristes en 2017 », précise la même source. Cette opération, toujours en cours, «a permis de récupérer trois (03) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, cinq (05) chargeurs et (155) balles, une paire de jumelles et trois (03) téléphones portables», ajoute le MDN. «Cette opération s'inscrit dans la dynamique des opérations menées par nos Forces armées pour assainir notre pays du fléau du terrorisme, et asseoir la sécurité et la quiétude à travers l'ensemble du territoire national», conclut le communiqué.

Tamanrasset : Un dangereux terroriste, responsable d'une des organisations terroristes au Sahel, se rend

Un dangereux terroriste, responsable d'une des organisations terroristes au Sahel, s'est rendu hier aux autorités militaires à Tamanrasset, indique dans un communiqué, le ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts fournis par les forces de l'Armée nationale populaire, un dangereux terroriste responsable d'une des organisations terroristes au Sahel, s'est rendu, la matinée du 20 avril 2018, aux autorités militaires à Tamanrasset / 6 RM.

Il s'agit du nommé «Laarbi Khelifa», dit «Abou Ayoub» qui avait rallié les groupes terroristes en 2010. Ledit terroriste avait en sa possession un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et un (01) chargeur garni de munitions», précise la même source. «A cette occasion, le ministère de la Défense nationale lance une autre fois un appel au reste des terroristes pour qu'ils saisissent l'opportunité de bénéficier des dispositions réglementaires en vigueur, à l'instar de ceux qui se sont rendus aux autorités sécuritaires», conclut le MDN.

Sidi Bel-Abbès : Arrestation de 2 narcotrafiquants en possession de 18 kg de kif traité

Deux (2) narcotrafiquants en possession de 18 kilogrammes de kif traité ont été arrêtés par des éléments de la Gendarmerie nationale à Sidi Bel Abbès, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

« Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) a intercepté à Ouargla un individu en possession de 3730 cartouches de cigarettes et 1045 boîtes de tabac, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, à Sidi Bel Abbès (2ème Région militaire), deux (2) narcotrafiquants en possession de 18 kilogrammes de kif traité», précise la même source. Dans le cadre de la lutte contre l'émigration clandestine, «des Garde-côtes ont mis en échec à Annaba une tentative d'émigration de 14 personnes qui étaient à bord d'une embarcation de confection artisanale, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté 40 immigrants clandestins de différentes nationalités à Tlemcen, Tiaret, Ouargla et Laghouat», conclut le communiqué.

Bordj Badji Mokhtar: Découverte d'un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et des munitions

Un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, deux chargeurs et une quantité de munition ont été découverts mercredi à Bordj Badji Mokhtar par un détachement de l'Armée nationale Populaire (ANP), indiquait jeudi un communiqué du Ministère de la défense nationale (MDN). « Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une patrouille menée à Bordj Badji Mokhtar (6e Région militaire), le 18 avril 2018, un détachement de l'ANP a découvert un (01) Pistolet Mitrailleur de Type Kalachnikov, deux (02) chargeurs et une quantité de munition», précise la même source. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP «a saisi à In Guezam (6e RM), deux (02) véhicules tout-terrain, 2,725 tonnes de denrées alimentaires et un appareil de détection de métaux, tandis que des Garde-côtes ont intercepté à Oran (2e RM) et Annaba (5e RM) 66,9 kilogrammes de kif traité». Par ailleurs, des détachements combinés de l'ANP «ont appréhendé à Tlemcen (2e RM), 63 immigrants clandestins de différentes nationalités alors que des éléments de la Gendarmerie nationale ont mis en échec une tentative d'émigration clandestine de (12) personnes à EL-Tarf (5e RM)», souligne le MDN.

CINQUANTENAIRE DU SERVICE NATIONAL : Un bilan positif d'une école forgeant des hommes au développement du pays

L'Armée nationale populaire (ANP) célèbre en ce mois d'avril le cinquantenaire de l'institution du service national, dont le parcours est «indéniablement positif», couronné de réalisations ayant impacté l'individu et la société tout en servant les intérêts suprêmes du pays et de la nation.

Le service national, institué le 16 avril 1968, a contribué ainsi à modeler, 50 ans durant, la personnalité du jeune algérien, imprégnant de l'esprit nationaliste, de discipline, de rigueur, de travail et de sérieux et en lui inculquant également l'esprit d'entraide et d'action collective tout en consacrant sa fierté d'être Algérien.

«Tout individu sortant de cette prestigieuse école est un citoyen algérien armé d'une personnalité forte, ayant reçu une formation militaire, culturelle, sociale et professionnelle», a-t-on affirmé auprès de l'Armée nationale populaire (ANP).

Le service national, obligatoire pour toutes les personnes de nationalité algérienne âgées de 19 ans, «comporte une participation effective et entière de tous les citoyens à la réalisation des objectifs supérieurs de la Révolution, à ceux d'intérêt national, au fonctionnement des différents secteurs économiques et administratifs, ainsi qu'aux besoins de la défense nationale», lit-on dans l'ordonnance de 1968 instituant le service national.

Pour l'ANP, le parcours du service national «est indéniablement positif à plus d'un titre» contribuant au développement socio-économique du pays à travers la réalisation, par les jeunes appelés, du Barrage vert et de la route de l'unité africaine entre autres. Les appelés du service national ont contribué également à la réalisation de méga-projets telle que la construction de barrages, d'aéroports, de voies ferrées et de 1.000 villages agricoles. Ils ont aussi assuré des prestations sa-



nitaires et éducatives aux villageois et habitants des régions enclavées et porté aide et assistance aux citoyens lors des catastrophes naturelles (séismes, inondations, intempéries...). Ils furent également «un véritable rempart contre le terrorisme, en payant le tribut du sang pour défendre le pays et la pérennité de l'Etat algérien».

La durée du service national réduite deux fois depuis son institution

Sur un autre volet, le service national a connu, depuis son institution, une évolution sensible dans son mode de fonctionnement pour se mettre au diapason des mutations qu'a connues le pays.

En effet, plusieurs dispositions et mesures ont été prises par les hautes autorités du pays afin de répondre aux exigences du processus de modernisation et de professionnalisation de l'ANP.

Parmi ces dispositions figurent des mesures incitatives destinées aux jeunes en l'occurrence la réduction de la durée légale du service national et les mesures présidentielles de dispense de ce service.

En effet, la durée légale du service national, qui était de 2 ans depuis

son institution en 1968, a connu une première réduction à 18 mois en 1989 et une seconde fois en 2014 à 12 mois.

En plus de ces réductions, des milliers de jeunes algériens ont bénéficié en 1989 d'une dispense du service national.

La loi du 12 décembre stipule ainsi que les citoyens âgés de 30 ans et plus au 1er novembre 1989, étaient désengagés des obligations du service national, quelle que soit leur situation réglementaire vis-à-vis du service national.

Depuis 1999 et sur instruction du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, des milliers d'autres jeunes ont été dispensés des obligations du service national.

D'autres opérations de dispense sont renouvelées depuis cette date.

Rien que durant ces 3 dernières années, environ 250.000 citoyens, âgés de 30 ans et plus au 31 décembre 2014, à savoir ceux nés en 1984 ou antérieurement, ont bénéficié des mesures présidentielles relatives à la régularisation de la situation vis-à-vis du service national.

«A ce titre, et depuis le début de cette opération jusqu'au 31 décembre 2017, le nombre de citoyens ayant bénéficié des

mesures présidentielles durant une période de 3 ans s'élève à 248.542 citoyens, dont 3.573 résidents à l'étranger», selon les données du MDN, qui relèvent que «dans le cadre de ces mêmes mesures, 776.789 retardataires des classes antérieures à l'année 2014 ont également été régularisés pendant cette même période», indique le MDN.

D'autres mesures figurent dans le système du service national comme la comptabilisation de la durée du service national pour les travailleurs mis à la retraite à l'âge de 60 ans et la réintégration de l'appelé à son poste de travail d'origine.

Dans ce contexte et pour commémorer le 50ème anniversaire de l'institution du service national, le MDN, dans un souci de faire connaître l'action administrative militaire, a annoncé le lancement prochain d'un site web du service national dédié à la valorisation de la relation avec le citoyen.

C'est un site interactif qui englobera des informations diverses en direction des citoyens.

Il permettra aux citoyens de s'informer, entre autres, des différentes situations inhérentes au service national et de ses avantages, et leur éviter d'être en infraction avec la nouvelle loi relative au service national.

En outre, le MDN a déployé des bureaux du service national au niveau de toutes les wilayas du pays, voir même au niveau de certaines daïras reculées, à l'image de celles d'Ain Salah et Ain Guezam, afin de permettre aux jeunes concernés de régler facilement leurs situations vis-à-vis du service national.

CRASH DE L'AVION MILITAIRE : Bouira enterre ses deux derniers martyrs dans la tristesse

Les deux derniers martyrs du crash de l'avion militaire près de Boufarik (Blida) issus de la wilaya de Bouira, à savoir Zettal Bilal de Sour El-Ghouzlane (sud) et Laâbet Ayoub de Bouderbala (Ouest), ont été inhumés hier dans un climat de tristesse mais aussi de solidarité.

L'enterrement du martyr Zettal Bilal de Sour El-Ghouzlane a eu lieu au cimetière de la localité de Guelta El-Zerga dans un climat de grande tristesse en présence des autorités civiles et militaires de la wilaya de Bouira à leur tête le wali Mustapha Limani, ainsi que de la famille et proches et une foule nombreuse des citoyens venus se solidariser avec la famille de la victime, a-t-on constaté.

Né en 1994 à Guelta Zerga et issu d'une famille modeste, le martyr

Bilal est un caporal retraité de l'armée nationale populaire (ANP) décédé dans le crash de l'avion militaire près de l'aéroport de Boufarik.

Mon fils est un martyr

Il a sacrifié sa vie pour servir son pays, sa patrie, maintenant il est parti, c'est triste pour nous car c'est une perte pour la famille et pour toute l'Algérie», a dit à l'APS son père Omar. Une foule nombreuse, des centaines de citoyens de toute la wilaya de Bouira s'étaient déplacé sur les lieux pour assister aux funérailles et pour se solidariser avec la famille de la victime.

Dans la commune de Bouderbala, à une cinquantaine de km au nord-ouest de la ville de Bouira, un autre enterrement a eu lieu également en présence du wali Limani

et des autres responsables civiles et militaires.

C'est au village El-Mizab, que le martyr Laâbet Ayoub, un jeune célibataire de 24 ans et soldat retraité de l'ANP, a été inhumé après la prière de vendredi et en présence des centaines de citoyens venus des quatre coins de la wilaya pour rendre un dernier hommage à leur soldat-martyr, décédé, lui aussi, dans le crash de l'avion militaire près de Boufarik.

Au cours des deux enterrement distincts, beaucoup de membres de la familles et proches des deux victimes évoquaient les valeurs nobles (le courage, la bonne éducation et le respect) dont jouissaient Bilal et Ayoub, ayant sacrifié leur vie pour que vive l'Algérie.

ALGÉRIE - IRAK

Hydrocarbures : Signature d'un mémorandum d'entente entre Sonatrach et le ministère irakien du Pétrole

La compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach a conclu, jeudi à Alger, un mémorandum d'entente avec le ministère irakien du Pétrole, visant à renforcer le partenariat entre les deux pays, a indiqué un communiqué du Groupe Sonatrach.

Le mémorandum d'entente a été paraphé par le Pdg du Groupe Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, et le représentant du ministère irakien du Pétrole, Dhia Kamar Safar, directeur général du département technique auprès du ministère du Pétrole irakien, précise la même source.

La signature de ce protocole d'entente vise à «renforcer le partenariat entre les deux pays», à travers le partage des savoir-faire et de l'expertise algérienne dans le domaine de l'exploration, du transport par canalisation, de l'engineering ainsi que la contribution au renforcement des infrastructures industrielles en Irak.

Elle confirme également



«la volonté des deux parties de renforcer le développement et la coopération d'un partenariat mutuellement bénéfique», a souligné le document.

La signature de ce protocole d'entente intervient à

l'occasion de la visite qu'effectue à Alger M. Safar, en vue d'examiner les opportunités de partenariat et de coopération dans le domaine des hydrocarbures. Par ailleurs, les discussions entre les deux parties ont également porté

sur la possibilité, pour Sonatrach, de participer au développement du champ pétrolier d'El Nassiria en Irak.

Les deux parties ont aussi étudié l'opportunité d'une participation de Sonelgaz et Naftal filiale du groupe Sonatrach, spécialisée dans la commercialisation et la distribution des produits pétroliers, à l'extension du réseau de transport de gaz en vue d'alimenter les villes irakiennes en gaz naturel et GPL.

La visite de M. Safar à Alger fait suite à celle effectuée, le 08 janvier 2018 à Baghdad, par une délégation algérienne conduite par le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, accompagné du Pdg du Groupe Sonatrach.

ALGÉRIE-ARABIE

SAOUDITE

M.Guitouni s'entretient avec son homologue saoudien à Djeddah



Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni s'est entretenu jeudi à Djeddah (Arabie Saoudite) avec son homologue saoudien, le ministre de l'Energie, de l'Industrie et des Ressources minérales, M. Khalid El Falihi, en présence du Prince Abdulaziz bin Salman bin Abdulaziz Al Saud, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette entrevue, les deux ministres ont examiné les relations bilatérales et ont discuté de la coopération entre les deux pays dans le domaine de l'énergie, ajoute la même source.

Ils ont abordé, également, les questions qui vont être examinées à la 8ème réunion du Comité ministériel du suivi Opep - Non Opep, a conclu le communiqué.

MALI - ALGÉRIE

Le MAE malien dément l'information du prétendu rappel de l'ambassadeur du Mali en Algérie

Le ministère malien des Affaires étrangères a démenti l'information, véhiculée par certains médias, faisant état de rappel pour consultation de l'ambassadeur du Mali en Algérie, soutenant que le gouvernement malien continuera toujours à œuvrer au renforcement des relations d'amitié et de fraternité existant entre les deux pays.

«Le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale informe l'opinion nationale et internationale que contrairement aux informations véhiculées par un certain nombre de médias et de réseaux sociaux.

il n'a jamais été question de rappel ni de l'appel en consultation de l'Ambassadeur du Mali en Algérie et du consul général à Tamanrasset», a indiqué le ministère malien des Affaires étrangères dans un communiqué rapporté par la presse malienne hier.

Le ministère a soutenu dans son texte que le gouvernement malien «continuera toujours à œuvrer au développe-

ment et au renforcement des relations d'amitié et de fraternité qui existent entre nos deux pays et nos deux peuples». Le gouvernement du Mali «remercie une fois de plus le gouvernement algérien «pour ses efforts inlassables en vue de hisser nos relations de coopération au niveau souhaité et de faire aboutir le processus de paix au Mali», a ajouté la même source.

Le ministère malien a par ailleurs annoncé que dans ce cadre, «une rencontre à laquelle prendront part l'ambassadeur du Mali en Algérie, celui de l'Algérie au Mali ainsi que le consul général du Mali à Tamanrasset se tiendra très prochainement à Bamako pour examiner toutes les questions d'intérêt commun et particulièrement celles relatives à la migration et aux affaires consulaires».

La veille, l'ambassadeur du Mali en Algérie, Nany Touré, a été reçu au siège du ministère des Affaires étrangères (MAE) par le Directeur général Afrique,

Sofiane Mimouni, a indiqué le porte-parole du MAE. «Dans le cadre de ses activités diplomatiques ordinaires, S.E.M.Nany Touré, ambassadeur de la République du Mali en Algérie, a été reçu, ce jour, au siège du ministère des Affaires étrangères, par l'ambassadeur Sofiane Mimouni, Directeur général Afrique.

L'entretien a porté sur les relations bilatérales et les perspectives de leur renforcement», précise M. Benali Cherif dans une déclaration à l'APS.

Cette rencontre, «qui intervient au lendemain des visites effectuées en Algérie par le ministre malien de l'Energie, ainsi que la ministre malienne de la Culture, qui a pris part au 4ème Salon international de la créativité auquel le Mali était l'invité d'honneur, a permis de procéder à une évaluation de la coopération bilatérale et de convenir des actions futures de nature à la dynamiser davantage», ajoute le porte-parole du MAE.

L'ambassadeur du Mali en Algérie reçu au siège du ministère des Affaires étrangères

L'ambassadeur de la République du Mali en Algérie, Nany Touré, a été reçu jeudi au siège du ministère des Affaires étrangères (MAE) par le Directeur général Afrique, Sofiane Mimouni, indique le porte-parole du MAE. «Dans le cadre de ses activités diplomatiques ordinaires, S.E.M. Nany Touré, ambassadeur de la République du Mali en Algérie, a été reçu, ce jour, au siège du ministère des Affaires étrangères, par l'ambassadeur Sofiane Mimouni, Directeur général Afrique. L'entretien a porté sur les relations bilatérales et les perspectives de leur renforcement», précise le porte-parole dans

une déclaration à l'APS.

Cette rencontre, «qui intervient au lendemain des visites effectuées en Algérie par le ministre malien de l'Energie, ainsi que la ministre malienne de la Culture, qui a pris part au 4ème Salon international de la créativité auquel le Mali était l'invité d'honneur, a permis de procéder à une évaluation de la coopération bilatérale et de convenir des actions futures de nature à la dynamiser davantage», ajoute le porte-parole du MAE.

ALGÉRIE - MAURITANIE

Louh passe en revue avec le président de la Cour suprême de Mauritanie les moyens de renforcer la coopération dans le domaine judiciaire

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a passé en revue jeudi avec le président de la Cour suprême de Mauritanie, El Houcein Nagi, les moyens de renforcer et de développer la coopération entre l'Algérie et la Mauritanie, notamment dans le domaine judiciaire.

La visite du premier président de la Cour suprême de Mauritanie inter-



vient à l'occasion de la signature d'une convention de jumelage entre les Cours suprêmes des deux pays.

Le président de la Cour suprême de Mauritanie s'est entretenu avec le premier président de la Cour suprême, Slimane Boudi, dans le cadre du programme de coopération juridique et judiciaire entre l'Algérie et la Mauritanie.

ALGÉRIE-BAHREÏN :

La coopération bilatérale dans le domaine social évoquée à Alger

La coopération bilatérale algéro-bahreïnienne dans le domaine des affaires sociales, a été au centre d'un entretien jeudi à Alger entre la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia, et l'ambassadeur du Royaume de Bahreïn, Fouad Sadeq Mohammed al-Baharna, indique un communiqué du ministère.

A l'occasion de cet entretien, les deux parties «ont exprimé leur satisfaction quant à la qualité des relations de coopération et de fraternité entre les deux pays, notamment dans le domaine des affaires sociales, ainsi que leur volonté de consolider ces relations par la signature diligente des deux mémorandums de coopération en la matière», souligne la même source.

ALGÉRIE - MOZAMBIQUE

Le ministre des Moudjahidine évoque avec l'ambassadeur du Mozambique l'état des relations bilatérales

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni a passé en revue, jeudi, avec l'ambassadeur du Mozambique à Alger, Hipolito Pereira Zozimo Patricio, l'état des relations bilatérales et les moyens de leur développement, indique un communiqué du ministère.

Lors de la rencontre, les deux parties ont évoqué «les relations historiques qui lient les deux pays sous la direction éclairée du président de la République, Abdelaziz Bouteflika» et souligné «l'importance de préserver les relations privilégiées unissant l'Algérie et le Mozambique, et d'œuvrer à leur développement dans divers domaines au mieux des intérêts des deux pays», ajoute le communiqué.

Le diplomate mozambicain a souhaité voir «ces relations se renforcer davantage au service des intérêts communs des deux peuples amis», a conclu le document.

COUR DE JUSTICE D'AIN DEFLA « 51 affaires au menu de la troisième session criminelle préliminaire »

Salim Ben

La cellule de communication de la Cour de justice d'Ain Defla annonce le début de la troisième session pénale préliminaire, le dimanche prochain, 22 avril 2018, à 9h, à la cour du conseil de justice, ou 51 affaires pénales sont prévues au cours de cette session. Effectivement, le procureur général de la cour d'Ain Defla, et son président, ont convié les journalistes à assister à l'ouverture officielle de la troisième session pénale préliminaire et à un point de presse, où les deux responsables de la juridiction de Doui donneront un large aperçu sur les grands axes des multiples affaires et les nouveautés dans l'appareil juridique. Cette session criminelle de l'année judiciaire 2017/2018 de la cour d'Ain Defla, qui s'ouvrira le 22 avril et s'étalera jusqu'au 27 mai prochain, aura à juger 51 affaires, qui ont été enrôlées par le greffier de la première instance du tribunal criminel.

Les crimes et délits retenus pour cette session s'articulent autour de diverses affaires de vols qualifiés, homicides volontaires, détournement de deniers publics, attentats à la pudeur, faux et usage de faux sur des documents officiels, kidnappings et incendie de biens d'autrui. S'ajoutent également des affaires de terrorisme et plusieurs autres crimes et délits. D'ailleurs, 106 accusés seront transportés devant le tribunal pénal, dont 70 accusés arrêtés, 18 non arrêtés, et 18 autres en fuite. Durant cette session, on enregistre 14 affaires dont les accusés seront jugés pour des vols impliqués et la constitution des groupes de malfaiteurs, 08 autres affaires dans lesquelles les accusés seront présentés pour leurs actes terroristes et de sabotage, alors que 08 autres affaires pour attentats à la pudeur et violence, ainsi 06 affaires pour assassinat et tentative d'assassinat volontaire.

Cette session, comme d'habitude, restera, selon le procureur général, ouverte à d'éventuelles affaires qui viendraient à être instruites et finalisées durant cette période au niveau des services du greffe de la cour d'Ain Defla.

ORAN : 4 camps de jeunes bientôt inaugurés

4 camps de jeunes seront prochainement inaugurés à Oran en prévision de la saison estivale, a appris l'APS auprès de la direction de la jeunesse et des sports (DJS) locale.

Les quatre camps en question sont implantés au niveau de Mers El Hadjadj, Cap Blanc Aïn El Kerma, Al Athmania (ex-Maraval) et Tillet, a précisé Badreddine Gharbi, le premier responsable de la DJS, soulignant que la capacité d'accueil de ces camps varie entre 50 et 100 lits.

Un autre camp de jeunes situé dans la commune d'Essenia est en phase de construction et devrait être réceptionné dans les prochaines semaines, a fait savoir la même source.

Ces structures viendront appuyer celles déjà existantes comme les maisons de jeunes et les centres de loisirs scientifiques, à l'image de deux auberges de jeunes à Belgaid (100 lits), et Seddikia (50 lits).

Ces sites contribuent dans la prise en charge de cette catégorie de citoyens, principalement lors des vacances scolaires afin de les soustraire de la rue.

Dédiées exclusivement aux jeunes, ces structures sont dotées de moyens adéquats qui permettront leur prise en charge effective, notamment en matière d'activités culturelles et de loisirs, a encore assuré la même source.

Ces structures permettent aussi à la wilaya d'Oran, connue pour son caractère touristique grâce notamment à ses nombreuses plages, d'accueillir dans les meilleures conditions les enfants des régions intérieures lors des vacances scolaires d'été, comme ça été le cas pendant chaque saison estivale.

BLIDA : Inauguration d'un tronçon autoroutier sur la RN 61 et du tunnel de Hammam Melouane

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaâlane, a procédé jeudi à Blida à l'inauguration d'un tronçon de l'autoroute Est-Ouest, situé sur la RN6, pour raccorder la nouvelle ville de Bouinane à l'autoroute, outre la mise en service du tunnel de Hammam Melouane, sur le chemin de wilaya N61.

« Ces ouvrages seront d'une contribution certaine dans la fluidification du trafic routier au niveau de la région -Est de la wilaya, notamment à Bouguera, et Bouinane, jusqu'à l'entrée de Chréa », a estimé M. Zaâlane dans une déclaration à la presse.

L'inauguration de ce tronçon autoroutier, de 14 km de long, pour relier la nouvelle ville de Bouinane à l'autoroute Est-Ouest va permettre aux habitants de cette ville nouvelle de Bouinane, devant accueillir à sa réalisation près de 500.000 âmes, de « rallier l'autoroute Est-Ouest », en direction d'Alger, en 15 mn », a révélé le ministre, soulignant l'impact attendu de cet ouvrage, dans le désenclavement de la zone industrielle de Baba Ali, tout en réduisant la tension sur les poids lourds, et partant contribuer à la diminution des accidents de la route. Inscrit au titre du programme du président de la République Abdelaziz Bouteflika, ce projet affecté d'une enveloppe de près de cinq (5) milliards de dinars, a été lancé en chantier depuis 2013, mais a nécessité « un temps de réalisation long, dû à des entraves et oppositions multiples, levées par la suite « a-t-il, en outre, expliqué, estimant néanmoins qu'il constituera un « facteur de soutien à l'aménagement du territoire dans la wilaya de Blida ».

S'exprimant sur le tunnel traversant le chemin de wilaya CW 61, au niveau de Hammam Melouane, le ministre a fait savoir que la mise en service de cet ouvrage d'art, dans cette zone de montagne, va « mettre un terme définitif aux problèmes de glissements de terrain et de sol enregistrés dans cette région en



saison hivernale, en causant fermetures de route et isolement des populations ». Le ministre des Travaux publics et des Transports s'est félicité, à l'occasion, de la réalisation de cet ouvrage, affecté d'une enveloppe de 190 milliards de centimes, sur cet itinéraire routier, qualifié de « point noir », tout en se disant « fier », qu'il ait été réalisé par une entreprise algérienne (Cosider) et des compétences à 100% algériennes, preuve pour lui, que « désormais nous sommes capables de maîtriser les technologies des projets des travaux publics (tunnels, voie ferrée, métro, routes) ».

Il n'a pas manqué, en outre, de se recueillir à la mémoire des deux employés morts lors de la réalisation de ce projet.

La réalisation de ce tunnel va permettre à cette région touristique de hammam Melouane, outre son potentiel agricole énorme, de « se rapprocher de l'autoroute », un fait qui, selon le

ministre, va lui ouvrir « des perspectives prometteuses susceptibles de l'aider à marquer sa contribution dans le soutien de l'économie nationale et la création de l'emploi, notamment ».

M.Zaâlane a, aussi, assuré que tous les projets du secteur (ouvrages d'art multiples et routes) ont été réalisés en conformité avec les normes parasismiques en vigueur.

Un exposé sur le projet de raccordement de la nouvelle ville de Bouinane à l'autoroute Est-Ouest, en passant par le CW 114, pour relier, également, les régions de Tapante (Bouinane) et Baba Ali à Alger, a été présenté au ministre, à l'occasion.

Selon les données fournies sur place, la wilaya de Blida compte 44 projets actuellement en réalisation dans le secteur des travaux publics, pour une enveloppe globale de 36 milliards de dinars, et parmi lesquels 22 sont en voie d'achèvement.

TLEMCEN : Attribution de 100 logements LPL à Beni Snouss avant le mois du Ramadhan

Les 100 logements publics locatifs (LPL) implantés à la localité d'El Fahs relevant de la commune chef-lieu de daïra de Beni Snouss (35 km de Tlemcen), seront distribués avant le mois du ramadhan, a-t-on appris du wali.

« Ces logements qui sont achevés à 100%, raccordés à l'ensemble des réseaux et dont l'aménagement extérieur a été réalisé, seront attribués à leurs bénéficiaires avant le mois de carême », a annoncé Ali Benyaïche à l'issue d'une visite de ce projet jeudi.

Non loin de ce site, le responsable de l'exécutif a instruit le chef de daïra et le président d'APC de Beni Snouss, pour entamer la réhabilitation des 20 logements CNEP réalisés depuis 1995 et abandonnés depuis, en raison des montants élevés pour leur cession, outre la réalisation d'un mur de clôture. Ces habitations, considérées, dorénavant, comme logements de fonction, seront réservés aux médecins ou techniciens affectés sur place, a précisé le wali, demandant aux responsables concernés d'effectuer les travaux d'aménagement de cette cité.

Cette commune, qui a bénéficié de 100 logements



de type promotionnel aidé (LPA), recense, également, des besoins de 914 habitations rurales, selon le Président d'APC, alors qu'elle n'a bénéficié que de 150 aides à l'habitat rural.

En prenant connaissance de la révision du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) de Beni Snouss, le chef de l'exécutif s'est enquis des besoins des habitations de cette collectivité locale dont 423 ne sont pas raccordées au réseau électrique, 386 à celui de l'assainissement, 386 au gaz naturel, alors que 317 ne sont pas reliées à l'AEP.

Cette situation sera résolue au fur et à mesure dans le cadre de différents plans de développement, a-t-on appris. Lors d'une rencontre avec les citoyens de Beni Snouss, le wali a pris

connaissance des difficultés rencontrées par les populations, instruisant les responsables concernés pour l'ouverture de bureaux d'accueil de la Sonelgaz, du cadastre et des douanes pour la délivrance de passavants, s'agissant là d'une région frontalière. Les habitants ont souligné, également, les difficultés liées à l'absence d'une maternité sur place, d'où l'obligation pour eux de se déplacer vers la daïra voisine de Sebda, ainsi que le problème de surnombre d'élèves au niveau des classes du primaire.

Cette question sera réglée dès la prochaine année scolaire avec la réalisation d'un groupe scolaire de sept classes, a-t-on fait savoir.

Pour le secondaire, un nouveau lycée de 800 places pédagogiques dont 200 en

demi-pension, en cours de réalisation, attend l'octroi d'une réévaluation de 97,500 millions de dinars pour son achèvement et son équipement, a précisé le directeur des équipements publics.

Lors de cette tournée, le wali a instruit les directeurs des services agricoles et de la conservation des forêts pour l'ouverture, « dans les plus brefs délais », de la subdivision agricole et du district des forêts.

Si pour le premier établissement, il ne reste que le raccordement au réseau électrique et l'équipement, le district des forêts, achevé depuis 2013, il y a lieu d'effectuer des travaux de réhabilitation, a-t-on expliqué.

Enfin, les autres communes de la daïra, Azails et Beni Bahdel ont bénéficié, chacune, de 50 autres aides à l'habitat rural portant le total des acquisitions à 100 aides.

S'agissant de l'équipement de la maison de jeunes d'Azails, en projet depuis 2016, le responsable de l'exécutif a instruit le directeur de la jeunesse et des sports d'effectuer en urgence cette opération qui concerne, également celles d'Aïn El Houtz (commune de Chétouane) et Aïn Tellout.

TLEMCEN : Les lauréats du concours du permis pour élèves piétons primés

Le groupement de la Gendarmerie nationale de Tlemcen a honoré les élèves lauréats du concours du permis pour élèves piétons, lors d'une cérémonie, organisée jeudi à la maison de la culture «Abdelkader Alloula», en présence des autorités locales.

Selon les organisateurs, cette opération de prévention et de sensibilisation contre les accidents de la circulation touchant la population scolaire, menée de concert avec la direction de l'éducation et la radio locale de Tlemcen, a concerné au total 120 élèves du cycle primaire, soit 40 élèves pour chacune des écoles ciblées dans les communes de Mansourah, Remchi et Ouled Mimoune.

Outre des séances théoriques d'apprentissage du code de la route, notamment, la lecture de plaques de signalisation, les participants à ce concours ont subi des examens pratiques, a-t-on indiqué, faisant savoir que ces séances étaient retransmises par la radio locale.

Les accidents de la route à travers la wilaya de Tlemcen ont enregistré, entre 2016 et 2017, une baisse de l'ordre de 31,51 pour cent, a-t-on indiqué, rappelant que le



nombre de morts et de blessés a régressé également de 25 et 36 pc respectivement.

Pour les trois premiers mois de cette année, une baisse de 20 pc des accidents de la circulation a été enregistrée, a-t-on encore signalé.

Outre des permis symboliques, ces lauréats ont reçu des mains des autorités locales, des cadeaux et des diplômes, en présence de leurs parents invités à cette action, la première du genre à travers la wilaya de Tlemcen.

M'SILA : Une caravane pour le soutien psychologique des candidats aux examens de fin des cycles scolaires

L'antenne de l'académie de la société civile de la wilaya de M'sila a lancé une caravane de sensibilisation visant à soutenir psychologiquement les candidats aux examens de fin de cycles scolaires, a indiqué jeudi le responsable local de cette académie, Kamel Belkadi.

Composée de plusieurs associations soutenues par des spécialistes pédagogues et psychologues, la caravane a entamé ses activités cette

semaine. Elle prévoit de visiter les régions de la wilaya et organiser des rencontres avec les candidats aux examens de fin d'année, en particulier les bacheliers, a précisé le responsable à l'APS. Sa mission est axée sur l'orientation des candidats vers les méthodes les plus efficaces pour une préparation sereine des examens et maintenir une concentration au top, a-t-on expliqué.

Cette opération de

sensibilisation cible au moins 60.000 scolarisés concernés par divers examens, répartis sur l'ensemble des 47 communes de la wilaya, selon M. Belkadi, qui a noté que cette action a été accueillie favorablement par les candidats de la capitale du Hodna.

De son côté, le représentant de l'académie de la société civile de la commune de Megra, Djamel Belameri a indiqué que cette caravane a

été une opportunité pour organiser de nombreuses compétitions inter-lycées entre 6 établissements d'enseignement secondaire à Ain Khedra et Megra.

Des moyens matériels et humains nécessaires ont été mobilisés par cette caravane composée de plusieurs associations sous l'égide de l'académie de la société civile, pour accomplir sa mission dans les meilleures conditions.

ENVENIMATION SCORPIONIQUE : 4 décès en 2017 à Laghouat

Quatre (4) décès par envenimation scorpionique ont été déplorés en 2017 dans la wilaya de Laghouat, a-t-on appris jeudi auprès de la direction de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière (DSPRH).

Ce bilan est «élevé» par rapport à celui de l'année précédente (3 décès), a estimé le service de la prévention.

Les cas de décès ont été enregistrés dans les communes de Sidi

Makhlouf, Hassi Delâa, Oued M'Zi et El-Ghicha, selon la même source, ajoutant que la wilaya de Laghouat a connu une hausse «sensible» des cas de piqûres de scorpions. 2.449 cas ont été signalés en 2017 contre 2.038 cas en 2016, Guellet Sidi-Saad étant la commune la plus touchées par ce fléau (325 cas), a-t-on détaillé.

Le service de la prévention s'emploie en coordination avec les collectivités locales à mettre en

place un programme visant notamment à multiplier les actions de sensibilisation, de nettoyage et de l'extension de l'éclairage public, en plus l'encouragement des campagnes de collecte de cette insecte venimeuse, selon la même source.

La wilaya de Laghouat a enregistré entre 2010 et 2017 un total de 14.801 piqûres de scorpions entraînant 13 victimes, selon le bilan officiel.

CHU BENBADIS DE CONSTANTINE : Incinération de plus de 810 tonnes de déchets médicaux



Plus de 810 tonnes de déchets médicaux ont été incinérées depuis la mise en service octobre dernier de deux incinérateurs au Centre hospitalier universitaire, CHU-Benbadis de Constantine, a révélé jeudi le directeur de cet établissement, Kamel Benyassaad. Le responsable a précisé à l'APS que le CHU de Constantine a procédé à l'incinération de plus 210 tonnes de déchets médicaux produits depuis la mise en service de ces deux incinérateurs en plus de 600 autres tonnes stockées antérieurement à cette date. «Près de 80 millions de dinars ont été mobilisés pour l'acquisition de ces deux dispositifs d'une capacité de com-

bustion de 350 kg/ heure et 10 kg/h pour celui réservé au service de la maternité», a-t-il ajouté. Conçus pour brûler les déchets médicaux d'une manière propre et dans le respect des normes de protection de l'environnement, ces deux incinérateurs certifiés ISO permettent 'de se débarrasser des déchets médicaux pouvant être vecteurs de virus ou de bactéries et être responsables de contamination interhumaine», a encore expliqué M. Benyassaad. Depuis la mise en service de ces deux dispositifs, tous les déchets du CHU-Benbadis ont pu être définitivement éliminés, a-t-il conclu.

SÉTIF : Démantèlement d'un atelier clandestin de fabrication d'armes et de munitions dans la wilaya

Les éléments du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Sétif ont réussi à démanteler un atelier clandestin de fabrication d'armes, a indiqué jeudi un communiqué du Commandement de la Gendarmerie nationale.

Dans le cadre de la lutte contre le crime organisé, les éléments du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Sétif «ont démantelé un atelier clandestin de fabrication d'armes et de munitions et ont traité une affaire d'association de malfaiteurs, de fabrication et de trafic d'armes de 4e catégorie sans autorisation dans laquelle trois (3) individus sont impliqués» a précisé le communiqué.

L'opération s'est soldée par la «saisie de 4 fusils, l'arrestation de deux individus et l'identification d'un troisième individu en état de fuite».

ORAN : Premier défilé et concours des anciennes voitures hier et aujourd'hui



Les amateurs des collections de véhicules anciens seront au rendez-vous vendredi et samedi à Oran à l'occasion d'une première manifestation officiellement dédiée à ce genre de voitures, a-t-on appris jeudi auprès des organisateurs.

Plus de 65 participants représentant 10 wilayas sont attendus pour participer à un défilé des anciennes voitures, entrant dans le cadre de la promotion des Jeux méditerranéens programmés à Oran en 2021, a précisé à l'APS Fares Benaïssa Mohamed, président de l'association «Aventures randonnées d'Oran», co-organisatrice de cet événement en compagnie de «VW Aircoold Ouest d'Algérie».

Au programme, un premier défilé vendredi à partir de 9h00 dans les grands boulevards d'El Bahja, avec comme point de départ et d'arrivée l'hôtel Le Méridien.

Les participants seront conviés, dans l'après-midi, à faire un tour du côté de la Montagne des lions, avant de prendre part le lendemain au concours du Top 3 désignant les trois plus belles anciennes voitures, et ce, au jardin Sidi M'hamed, non loin du boulevard de l'ALN (Front de mer).

«On a déjà organisé un événement pareil en 2014 et 2015, mais sans l'implication des instances officielles, contrairement à cette fois-ci qui est parrainé par la direction de la jeunesse et des sports et la maison de jeunes de 100 lits à Belgaid», a encore expliqué M. Benaïssa. Le public oranais, qui accorde un intérêt particulier aux vieux modèles de voitures, aura ainsi le loisir d'admirer ces bolides en plein rue.

USA : Les fusillades dans les écoles «en augmentation constante»



Une étude révèle jeudi que les fusillades dans les écoles américaines, en «augmentation constante», ont fait davantage de morts au cours des 18 dernières années que tout au long du 20e siècle.

Publiée dans le Journal of Child and Family Studies, cette étude a comptabilisé les fusillades de masse –dans lesquelles au moins quatre personnes ont été tuées ou blessées–, ainsi que le nombre d'enfants de 5 à 18 ans tués dans celles-ci depuis 1940.

L'étude exclut ainsi les fusillades entre bandes rivales ainsi que celles intervenues dans des universités.

Les Etats-Unis n'ont pas connu de fusillade de masse correspondant à ces critères jusqu'en 1940 lorsque le directeur d'un collège a tué deux responsables d'établissements, un responsable du système éducatif local et deux enseignants avant de se suicider, pensant qu'il allait être renvoyé à la fin de l'année scolaire, indique l'étude.

Celle-ci ne fait état d'aucune fusillade de masse dans les années 1950 et 1960, avant une «augmentation constante» des tueries dans les établissements scolaires qui a débuté en 1979 lorsqu'une adolescente de 16 ans, mentalement fragile, a tué dans une école primaire deux adultes et en a blessé un troi-

sème ainsi que huit élèves.

Les années 1990 ont représenté une décennie particulièrement tragique avec 36 personnes tuées dans treize fusillades.

De 2000 à 2018, l'étude a dénombré 66 décès dans 22 fusillades, soit davantage que les 55 morts des 22 fusillades également survenues entre 1940 et 1999.

«En moins de 18 ans, nous avons déjà vu plus de décès liés à des fusillades dans des écoles que tout au long du 20e siècle», souligne Antonis Katsiyannis, de l'université de Clemson en Caroline du Sud.

«Une tendance alarmante est que l'écrasante majorité des tireurs du 21e siècle était constituée d'adolescents, suggérant qu'il est maintenant plus facile pour eux d'accéder à des armes et qu'ils souffrent plus fréquemment de problèmes de santé mentale ou qu'ils ont moins d'aptitudes en matière de résolution des conflits».

L'étude révèle que 60% des fusillades de masse examinées par les chercheurs ont été perpétrées au 20e siècle par des adolescents de 11 à 18 ans, contre 77% depuis les années 2000.

La violence causée par les armes à feu aux Etats-Unis constitue une «épidémie à laquelle il faut remédier», conclut l'étude.

PÉROU : Assassinat d'une dirigeante indigène septuagénaire

Une dirigeante indigène septuagénaire, engagée dans la défense des droits culturels des populations d'Amazonie au Pérou, a été assassinée jeudi dans la région d'Ucayali, a annoncé le ministère de la Culture.

L'institution «déploie l'assassinat de la sage indigène Olivia Arévalo, qui était une érudite en matière de connaissance des traditions du peuple Shipibo-Conibo», indique un communiqué du ministère qui entend «clarifier les faits avec la plus grande célérité».

Les Shipibo-Conibo sont l'un des peuples indigènes d'Amazonie, qui vit dans le bassin de la rivière Ucayali, dans la région homonyme, au pied de la cordillère des Andes.

La Fédération des Communautés natives d'Ucayali et ses affluents (Feconau) a fait état du meurtre d'Olivia Arévalo, une femme de 74 ans, précisant sur son compte Facebook qu'elle avait été atteinte de cinq balles à la poitrine, tirées par des inconnus dans la communauté «Victoria, Gracia», située dans la province de Coronel Portillo, dans la région d'Ucayali.

La Feconau a «condamné énergiquement» ce meurtre et en a appelé à «l'opinion nationale et internationale» pour que «l'Etat péruvien garantisse la vie des autres dirigeants indigènes du peuple Shipibo Conibo, aujourd'hui confronté à des menaces de mort».

NÉPAL : Un avion de Malindo Air sort de piste aucun blessé n'est à déplorer



Un avion de la compagnie aérienne malaisienne Malindo Air est sorti de piste au décollage, jeudi à l'aéroport international Tribhuvan du Népal (TIA), selon des responsables de l'aéroport.

«L'incident est survenu alors que l'aéronef s'appêtait à décoller pour la Malaisie, vers 9h45 heure locale», selon les autorités de l'aéroport.

«L'appareil a dévié de quelque 30 mètres au sud de la piste, mais ses passagers sont en sécurité».

Tous les vols internationaux ont été annulés, a précisé Prem Nath Thakur, porte-parole de l'aéroport relayé par à Chine nouvelle.

«130 passagers étaient embarqués dans l'éronef qui est actuellement en réparation», a indiqué le porte-parole.

La cause de l'incident n'a pas encore été déterminée.

Il y a tout juste un mois, un vol de l'US-Bangla Airlines s'était écrasé dans la même aéroport à l'approche de la piste d'atterrissage, tuant 49 personnes et en blessant plus d'une dizaine.

SELON UNE ÉTUDE Première preuve d'une adaptation génétique à la plongée



Une étude publiée jeudi révèle que des scientifiques ont découvert la première preuve d'une adaptation génétique de l'être humain à la plongée en profondeur, à savoir le développement exceptionnel de la rate du peuple Bajau en Indonésie.

Surnommés les «nomades de la mer», ces indigènes pêchent en descendant jusqu'à 70 mètres de profondeur avec pour seuls équipements des poids et un masque de bois.

Ils passent jusqu'à 60% de leur journée de travail à plonger à la recherche de poissons, pieuvres et autres crustacés –une durée similaire à celle des loutres de mer– et peuvent passer jusqu'à treize minutes sous l'eau sans respirer, selon une étude publiée dans la revue Cell.

Intriguée par de telles aptitudes, la scientifique américaine Melissa Ilardo s'est demandé s'ils avaient subi une modification génétique pour être en mesure de rester sous l'eau beaucoup plus longtemps que les autres humains. Elle a passé plusieurs mois en Indonésie auprès des Bajau et d'un autre peuple qui ne plonge pas, les Saluan.

Elle a notamment prélevé des échantillons génétiques et effectué des échographies, qui ont montré que la rate des Bajau était environ 50% plus grosse que celle des Saluan. Cet organe est important en matière de plongée

car il libère davantage d'oxygène dans le sang lorsque l'organisme est placé dans une situation de stress, comme lorsqu'une personne retient son souffle.

La rate des Balau était plus grosse, qu'il s'agisse ou non de plongeurs, et une analyse ADN en a révélé la raison: en comparant le génome des Bajau à deux populations différentes –les Saluan et les Han chinois–, les scientifiques ont trouvé 25 sites génomiques ayant d'importantes différences.

L'une d'elles se trouvait sur le gène PDE10A, considéré comme déterminant dans la taille de la rate des Bajau.

Chez les souris, ce gène «est connu pour réguler l'hormone thyroïdienne qui contrôle la taille de la rate, ce qui soutient l'idée que les Bajau ont peut-être évolué pour que leur rate dispose de la taille nécessaire pour accompagner leurs longues et fréquentes plongées», a souligné l'étude.

Des recherches supplémentaires sont nécessaires pour déterminer la façon dont cette hormone affecte la taille de la rate des humains.

En attendant, cette découverte pourrait accélérer la recherche médicale sur la façon dont le corps réagit au manque d'oxygène dans différentes circonstances, comme la plongée mais aussi l'altitude, une intervention chirurgicale ou une maladie pulmonaire.

NICARAGUA : Au moins deux morts dans des manifestations

Au moins un manifestant et un policier ont trouvé la mort dans la nuit de jeudi à vendredi lors de heurts à Managua et sa banlieue durant des manifestations contre une réforme des retraites, a annoncé la police. Des manifestants ont évoqué la mort d'une troisième personne.

Les manifestations d'opposants comme de partisans de cette réforme, augmentant les contributions des employeurs comme des salariés et réduisant de 5% le montant des retraites, se déroulaient pour la deuxième journée consécutive dans la capitale. Selon un communiqué de la police sur le site internet du gouvernement, un policier âgé de 33 ans, Jilton Manzanara, a été tué par un coup de feu dans le secteur de l'Université Polytechnique (UPOLI) à Managua.

Parallèlement, un homme présenté par la police comme partisan des réformes gouvernementales mais que l'opposition considère comme un de ses membres, Richard Pavn a égale-



ment été tué par balle. Selon la version des manifestants, le jeune homme a été victime d'un tir d'un garde municipal de Tipitapa (22 km au nord de la capitale) où se sont également déroulées des manifestations durant la journée et la nuit.

Selon des manifestants de l'opposition, un étudiant, Lombardo Ruiz, a en outre été tué durant les accrochages autour de l'UPOLI.

La police avait dans un premier temps fait état de trois morts avant de ramener son bilan à deux personnes tuées.

AFRIQUE DU SUD : La police tire des balles en caoutchouc contre des manifestants

La police sud-africaine a tiré vendredi des balles en caoutchouc contre des manifestants dans la ville de Mahikeng (nord-ouest), ont rapporté des médias.

Des policiers ont repoussé, à coups de balles en caoutchouc, quelques dizaines de manifestants qui leur faisaient face sur une route en terre dans le chef-lieu de la province du Nord-Ouest, selon des images transmises par la chaîne d'informations eNCA.

Mahikeng est en proie depuis quelques jours à des manifestations violentes pour protester contre la corruption, le manque de services publics et d'emplois. Le président sud-africain Cyril Ramaphosa, qui a écourté jeudi son séjour au Royaume-Uni, est attendu vendredi à la mi-journée à Mahikeng, où il doit rencontrer la direction régionale du parti au pouvoir, le Congrès national africain (ANC).

Les manifestants exigent la démission du Premier ministre de la province du Nord-Ouest, Supra

Mahumapelo, membre de l'ANC qu'ils accusent de corruption.

Le ministre de la Police, Bheki Cele, s'est rendu à Mahikeng vendredi matin où il s'est entretenu avec des manifestants en colère, qui ont dénoncé notamment le manque d'électricité et des routes en mauvais état, et la violente réaction des forces de police cette semaine.

Depuis le début des incidents plus tôt cette semaine, des magasins ont été pillés, des véhicules incendiés et 23 personnes arrêtées dans la province du Nord-Ouest, selon la police qui a demandé des renforts. Une personne a été tuée jeudi, selon la chaîne d'informations eNCA, mais la police n'était pas en mesure de confirmer, dans l'immédiat, l'information.

M. Ramaphosa, qui a succédé en février à Jacob Zuma, a fait de la lutte contre la corruption une de ses priorités, alors que son prédécesseur est embourbé dans plusieurs scandales.

PROJET DE LOI SUR LA SANTÉ : Tenir compte des mutations sociales et moderniser le système de santé

Le projet de loi relatif à la santé, devant être présenté à partir de dimanche à l'Assemblée populaire nationale (APN), vise à réformer et moderniser le système national de santé, en tenant compte des «profondes mutations» ayant touché l'ensemble des activités de la vie politique, économique et sociale du pays, indique l'exposé des motifs de ce projet de loi.

Ces mutations impliquent pour le secteur de la santé de «s'adapter en conséquence et tenir compte, parallèlement, des exigences de la réglementation internationale en matière de santé et des avancées croissantes liées aux progrès technologiques et au développement de la science dans le domaine de la médecine».

Il est rappelé dans l'exposé des motifs que l'Algérie a consacré le droit à la santé en tant que droit fondamental de l'homme dans la Constitution, qui énonce clairement l'obligation pour l'Etat de garantir à tous les citoyens le droit à la protection de leur santé et d'assurer la prévention et la lutte contre les maladies épidémiques et endémiques, en plus de ses obligations inhérentes à la protection de la famille. C'est dans ce contexte, notent les rédacteurs du projet de loi, que s'inscrivent les réformes du système national de santé, s'articulant autour de «principes fondamentaux», notamment «la gratuité des soins qui constitue un acquis essentiel, préservé, réaffirmé et mis en œuvre à tous les niveaux, l'universalité et l'égalité d'accès aux soins et la solidarité, l'équité et la continuité du service public de santé».

Le texte, composé de 470 articles, relève qu'aux exigences relatives aux réformes rendues nécessaires par l'évolution du contexte national et mondial, s'ajoutent «les exigences propres à la santé liées à la transition démographique caractérisée, notamment, par une augmentation de la frange de population de plus de 60 ans».

En outre, la situation épidémiologique, caractérisée par la dégradation des conditions environnementales liées à l'industrialisation, l'urbanisation, au mode de vie et aux changements de comportements des populations a eu pour conséquences néfastes une «augmentation des maladies non transmissibles».

En dépit des «multiples



contraintes» auxquels il a eu à faire face, le système de santé, relèvent encore les rédacteurs du projet, a pu réaliser des «progrès significatifs en matière d'infrastructures et d'équipements, de formation et de disponibilité des personnels et d'accès élargi aux services de santé».

Ces efforts ont été consolidés par la contribution du secteur privé qui enregistre une évolution et prend une «place plus importante» dans le système national de santé, ainsi que par l'adhésion des citoyens aux programmes d'action sanitaire. Ces progrès ont conduit à une «amélioration des indicateurs généraux de la santé de la population, notamment l'augmentation de l'espérance de vie, la diminution du nombre des mortalités maternelle et infantile, l'éradication ou la réduction de l'incidence de plusieurs maladies».

Des réformes nécessaires à la viabilité et la modernisation du système national de santé

Toutefois, fait-on observer, ces progrès induisent, en même temps, de nouvelles charges pour l'Etat et imposent, par ma même, «la recherche de nouveaux gisements en matière de ressources».

«Le financement de la santé essentiellement par l'Etat et la Sécurité sociale mérite d'être conforté en vue de sauvegarder les équilibres nécessaires, car il est devenu difficile de mobiliser d'autres ressources pour la prise en charge d'une

demande de services en constante augmentation, compte tenu des données démographiques et épidémiologiques», est-il souligné dans l'exposé des motifs.

«Ne pouvant compter, en l'étape actuelle et à l'avenir, uniquement sur une augmentation conséquente du budget de la santé, la satisfaction des besoins sanitaires nécessite de trouver d'autres mécanismes adaptés visant la maîtrise des dépenses tout en améliorant la qualité et l'efficacité des services de santé».

Cet objectif requiert, préconisent les concepteurs du projet de loi, «la formation et la normalisation des ressources humaines, la rationalisation des moyens matériels et l'adaptation du cadre organisationnel, permettant une mutualisation des potentialités des secteurs public et privé de santé, notamment dans les zones à faible couverture sanitaire». Les réformes contenues dans le projet de loi visent à «renforcer le service public de santé en le rendant plus accessible et plus performant et à mieux exploiter les capacités du secteur privé et de l'offre de soins qu'il représente pour que les citoyens puissent être pris en charge dans les meilleures conditions». Dans ce cadre, il est prévu l'attribution de «mission de service public» aux structures et établissements privés, sur la base d'un cahier des charges. Parmi ces réformes figurent, notamment, «la hiérarchisation des activités médicales à travers l'introduction du médecin

référént et la dispensation des soins et l'hospitalisation à domicile», «le réaménagement de l'établissement public de santé en lui conférant le statut d'établissement public à gestion spécifique» et «la consécration de la qualité de fonctionnaire pour les professionnels de santé dans les structures et établissements publics de santé». Ces réformes portent, aussi, sur la modernisation du système national de santé par «l'introduction des outils de gestion modernes et des nouvelles technologies, notamment la création de la carte électronique de santé et l'institution du dossier médical électronique du patient» et «l'introduction d'un dispositif régissant les règles inhérentes à la transplantation d'organes, de tissus et de cellules humaines, à l'assistance médicale à la procréation, au don du sang et aux études cliniques».

Ces réformes seront couronnées par la création d'un observatoire national de la santé chargé «d'éclairer les autorités sanitaires sur toutes questions inhérentes à la santé». Le projet de loi a mis l'accent sur «l'organisation rationnelle et équitable dans l'accomplissement de l'obligation du service civil».

Le texte stipule que les praticiens spécialisés sont «assujettis aux dispositions» de la loi 84-10 du 11 février 1984 y afférentes, tout en précisant que «l'Etat assure les moyens matériels et met en place les mesures incitatives nécessaires à l'exercice de l'activité de l'assujetté au service civil, notamment dans les wilayas du Sud et des Hauts-plateaux». Il convient de souligner, selon l'exposé des motifs, que le projet de loi relative à la santé est «l'aboutissement d'une réflexion profonde, qui prend en charge les résultats et les recommandations de la Conférence nationale sur le système de santé, des Assises nationales et des différentes rencontres sur la santé durant, notamment, les deux dernières décennies».

LE MINISTRE DE LA SANTÉ M. HASBELLAOUI DEVANT LE PARLEMENT «Les résultats de l'étude nationale sur le cancer du sein annoncés en juin»

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, a affirmé jeudi à Alger que les résultats de l'étude sur les causes de prolifération du cancer du sein dans la société algérienne seraient annoncés en juin.

A une question d'un député de la wilaya de Sétif, lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), sur les causes de la propagation du cancer du sein dans cette wilaya, classée en tête de liste des wilayas les plus touchées, le ministre a indiqué que «les résultats de l'étude sur les causes de prolifération du cancer du sein en Algérie seront annoncés au premier séminaire international sur le cancer qu'abritera Sétif en juin 2018», soulignant que l'étude qui a duré cinq ans (2011-2016) a été réalisée par des chercheurs algériens et étrangers. S'agissant des causes de la prévalence de la maladie dans la wilaya de Sétif, M. Hasbellaoui a fait savoir que «la wilaya n'est pas classée en tête de liste au niveau national», expliquant que cette croyance était due au «développement des moyens de dépistage et à la précision du registre du cancer concernant cette région considérée comme le plus ancien du fait qu'il remonte à trente ans».

M. Hasbellaoui a imputé la prolifération du cancer en Algérie à l'instar des autres pays à la «pollution de l'environnement, au tabagisme, au changement du mode de vie et à la vieillesse», citant les statistiques de 2015 qui font état de 42.700 nouveaux cas par an. Le ministre a estimé que ce taux était «inférieur aux taux enregistrés dans les pays développés qui varient entre 300 à 400 cas pour chaque 100.000 habitants».

Dans le cadre de la lutte contre le cancer du sein, le premier responsable du secteur a évoqué le Plan national de lutte contre le cancer (2015-2019), qui vient en application des orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, ainsi que le plan quinquennal qui traite des aspects relatifs à la prévention, à l'examen et au traitement, rappelant que l'Etat avait «mobilisé tous les moyens matériels et humains» pour faire face à cette maladie.

Concernant des mesures préventives et en application des recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le ministre a fait état d'un autre programme riche relatif à la lutte contre les facteurs de risque des maladies non transmissibles, en sus de la constitution d'un réseau national d'observation au niveau de chaque wilaya pour effectuer des études d'analyse à même de renforcer les moyens de prévention. Pour ce qui est des moyens de prise en charge des malades, le premier responsable du secteur a affirmé que les conditions adéquates ont été assurées pour améliorer les soins (médicaments, chimiothérapie et radiologie), rappelant les services et les centres ayant bénéficié de ces moyens, outre le budget consacré par la pharmacie centrale aux hôpitaux à cet effet, qui, a-t-il dit, «a été quintuplé».

A une question d'un député sur la raison de l'annulation des projets, préalablement programmés dans les communes de Baraki et des Eucalyptus (Alger), M. Hasbellaoui a indiqué que ces projets ont été transférés pour la réalisation d'un grand CHU dans l'ouest de la wilaya, mais «le projet n'est pas encore lancé faute de réduction du budget de l'Etat», mettant en avant les efforts du ministère à «relancer les projets des deux communes dans la loi de 2019, y compris l'hôpital des brûlés et ce en fonction des priorités». Il a cité, à ce propos, les polycliniques et salles de soins se trouvant au niveau de ces communes. A une autre question d'un député de Guelma sur le retard accusé dans l'ouverture d'un établissement hospitalier spécialisé Mère et Enfant en dépit de l'achèvement des travaux depuis trois années, le ministre a indiqué que cet établissement sera mis en service durant le mois de juillet 2018.

APS

Des réformes pour un service public plus accessible et plus performant

Le projet de loi relative à la santé a introduit des réformes destinées à renforcer le service public de santé en le rendant plus accessible et plus performant, pour que les citoyens puissent être pris en charge dans «les meilleures conditions».

Ces réformes portent essentiellement sur: - Le renforcement des droits des citoyens par la consolidation de l'accès aux soins, notamment pour les personnes atteintes de troubles mentaux et les personnes en difficulté et la mise en place de la commission de médiation et de conciliation.

- Le développement de l'organisation sanitaire à travers la mise en place de la carte, du schéma d'organisation et la planification sanitaire.

- Le soutien du rôle du secteur privé en tant que secteur complémentaire au secteur public.

- L'organisation des activités médicales

qui seront du ressort et de la responsabilité du ministre chargé de la santé et leur hiérarchisation à travers l'introduction du médecin référént et la dispensation des soins et l'hospitalisation à domicile.

- Le réaménagement de l'établissement public de santé en lui conférant le statut d'établissement public à gestion spécifique.

La mise en place d'un dispositif d'évaluation et d'audit des structures et établissements de santé à travers la création d'une agence nationale ainsi que le renforcement et l'élargissement des pouvoirs de contrôle et d'inspection.

- La consécration de la qualité de fonctionnaire pour les professionnels de santé dans les structures et établissements publics de santé.

- La promotion de bonnes pratiques des activités médicales et la suppression de l'activité complémentaire et/ou lucrative.

- L'organisation rationnelle et équitable dans l'accomplissement de l'obligation du service civil.

- La modernisation du système national de santé par l'introduction des outils de gestion modernes et des nouvelles technologies, notamment de la création de la carte électronique de santé et l'institution du dossier médical électronique du patient.

- La mise en place d'un système d'information sanitaire intégrant les données sanitaires de planification et de gestion des ressources humaines, matérielles et financières basé sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

- L'introduction d'un dispositif relatif à la bioéthique régissant les règles inhérentes à la transplantation d'organes, de tissus et de cellules humaines, à l'assistance médicale à la procréation, au don du sang et aux études cliniques.

A S T H M E

FAITES LE POINT SUR LES DÉES REÇUES

Première maladie chronique de l'enfance, l'asthme touche un enfant sur dix, et sa fréquence a doublé en quinze ans. Bien des idées reçues circulent sur cette maladie. Le point avec le Dr Etienne Bidat, pneumologue.

Ce qui est faux

L'asthme ralentit la croissance

Pas du tout. C'est l'asthme, non ou mal traité, qui influe sur la croissance. Les traitements actuels, aux doses recommandées, n'ont aucun effet sur le développement normal de l'enfant. Et si d'éventuels retards ont pu être observés autrefois avec les corticoïdes utilisés à fortes doses et sur de longues périodes, ils n'étaient que de l'ordre du centimètre, guère plus.

Il est moins sévère chez l'enfant

Non. Dans la plupart des cas, l'asthme infantile a une forme intermittente. Il ne se manifeste qu'occasionnellement, et dans des conditions bien précises (contact avec des pollens, un animal, inhalation de substances polluantes, stress...). Mais il existe également des formes d'asthme persistant, plus ou moins sévères, chez les tout-petits. Dans ce cas, il est présent tout au long de l'année et les causes en sont multiples. Le diagnostic ne peut être établi qu'après un bilan complet et une mesure précise du souffle.

Le traitement est plus léger chez l'enfant

En fait, il ne dépend pas de l'âge mais de la sévérité de la maladie. Les traitements de fond sont ainsi réservés à l'asthme persistant. Comme chez l'adulte, ils reposent sur l'association d'anti-inflammatoires et de bronchodilatateurs, très bien tolérés. Avec un traitement adapté, et si l'enfant peut le prendre seul, sait comment réagir en cas de crises et comment les éviter, les manifestations de l'asthme peuvent être parfaitement contrôlées. Il existe aujourd'hui des Ecoles de l'asthme qui permettent aux patients d'apprendre à gérer leur maladie au quotidien et donc de mener une vie tout à fait normale.

Mieux vaut éviter de faire du sport

Non. La pratique d'une activité sportive, à l'exception de la plongée avec bouteille et de l'équitation, en cas d'allergie au cheval, est même recommandée car elle développe la capacité respiratoire et permet de mieux maîtriser la maladie. La prise préventive d'un médicament pour éviter une crise après l'effort est parfois nécessaire et certaines précautions sont indispensables: apprendre à respirer par le nez, s'échauffer progressivement... Mais une chose est sûre, si un petit asthmatique éprouve des difficultés à faire du sport, c'est que sa prise en charge n'est pas adaptée: il faut consulter son pneumologue!

Ce qui est vrai

L'asthme est héréditaire

Oui. Il existe une prédisposition génétique à cette maladie, mais un enfant peut aussi être le premier malade de la famille. Le caractère héréditaire est principalement lié à un terrain allergique familial. On a ainsi observé qu'un enfant avait 30% de risque de devenir rhume si l'un de ses parents souffrait de rhume des foins, d'eczéma... et 70% si les deux parents étaient concernés par les mêmes symptômes. Si vous êtes dans ce cas, et que votre enfant manifeste souvent des signes d'essoufflement, de gêne respiratoire ou toussse beaucoup, parlez-en à votre pédiatre.

On peut en guérir spontanément

Non. L'asthme du nourrisson, lié à des facteurs viraux guérit dans 60 à 80% des cas. Le pronostic est d'autant plus favorable qu'il n'existe pas d'antécédents allergiques familiaux ou personnels. Chez les plus grands, les crises disparaissent avant l'adolescence dans environ 50 % des cas. Elles peuvent toutefois resurgir à l'âge adulte chez certains patients, notamment



parce qu'ils se mettent à fumer. Un suivi médical reste donc toujours indispensable.

Il n'est pas conseillé d'avoir un animal

Vrai et faux. Si l'enfant est allergique, adopter un animal est déconseillé, d'autant plus s'il s'agit d'un rongeur, particulièrement allergisant.

En revanche, selon une récente étude américaine, la présence, dès la naissance, d'un chien ou d'un chat serait bénéfique pour les enfants qui n'ont pas encore développé d'allergies puisqu'elle augmenterait leur tolérance aux allergies.

Encore faut-il que les parents, notamment la mère, ne soient pas eux-mêmes asthmatiques.

Il faut faire attention à l'environnement

Oui. L'asthme étant très souvent lié à des réactions allergiques, il faut éliminer les facteurs déclenchants comme les acariens, pollens, poils d'animaux, moisissures, mais aussi certains allergènes alimentaires (arachide, œuf...). L'enfant y est sensible. Des précautions sont indispensables lors des pics de pollution, et s'interdire de fumer en présence d'un enfant asthmatique est impératif. La fumée de cigarette est l'un des pires facteurs déclenchants de la crise. De plus, pendant la grossesse et après la naissance, le tabagisme passif augmente les risques de développer la maladie chez le nourrisson.

CONSOMMEZ PLUS DE VITAMINES D

La vitamine D serait excellente pour réduire les inflammations de l'asthme. Une supplémentation en vitamine D pourrait aider les personnes atteintes d'asthme à mieux contrôler la maladie. Une enquête laboratoire publiée dans le *Journal of Allergy and Clinical Immunology* révèle que la vitamine D aurait des effets anti-inflammatoires et immunomodulateurs qui pourraient aider à maîtriser les symptômes de l'asthme.

Ces résultats ont été obtenus grâce à des tests sur des globules blancs d'asthmatiques. L'asthme est causé par une inflammation des voies respiratoires, liée à un dysfonctionnement du système immunitaire. Celui-ci considère par mégarde les allergènes comme un danger et déclenche une inflammation du système respiratoire. Les chercheurs du King's College London, de la Queen Mary, University of

London et du NHS Foundation Trust ont analysé l'effet d'un apport en vitamine D sur les niveaux d'une molécule, l'IL-17A, qui aggrave l'asthme et réduit la capacité des malades à se soigner avec un traitement médical classique. Les scientifiques ont analysé le sang de 10 adultes sains et 28 patients atteints d'asthme modéré à sévère, dont 18 avec échec au traitement médical. En conclusion, les globules blancs des

asthmatiques ont des niveaux plus élevés d'IL-17A que ceux des patients sains, et ce taux augmente considérablement pour les malades résistants aux traitements médicaux. En revanche le traitement des globules blancs par la vitamine D réduit la production d'IL-17A. Des essais cliniques doivent encore être menés pour confirmer les résultats de cette étude.

Chute d'enfant par la fenêtre : rien ne remplace la vigilance



La moitié des enfants qui chutent par la fenêtre arrivent à déjouer les systèmes de protection. Selon l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) rien ne vaut la vigilance des parents.

Alors que les beaux jours reviennent et que l'on ouvre à nouveau les fenêtres de nos habitations, l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) tient à alerter les parents de jeunes enfants : «Verrous, poignées verrouillables, entrebâilleurs, blocs-portes, et barrières qui font office de garde-corps... ne suffisent pas et ne remplacent jamais la vigilance d'un adulte».

Si l'Institut tient à attirer l'attention des parents sur le sujet, c'est qu'en 7 mois, entre le 13 mars et le 13 octobre 2013, 76 enfants de moins de quinze ans ont fait une «chute accidentelle de grande hauteur» dans trois régions de France qui étaient sous la surveillance de l'Institut national de veille sanitaire (Invs). Neuf des enfants sont décédés tandis que 8 présentaient des séquelles un mois après l'accident (dont trois des séquelles sévères).

Une fois sur deux, la chute a eu lieu alors que l'ouvert était équipé d'un système de protection. Quatre fois sur cinq un adulte était présent mais dans une autre pièce.

Les garçons sont les plus casse-cou

«Il faut se mettre dans la tête d'un enfant, il entend des bruits à l'extérieur et cherchera à voir ce qui se passe. S'il y a un conseil à retenir, c'est de ne jamais laisser un enfant seul quand une fenêtre est ouverte» souligne Thanh Le Luong, directrice générale de l'Inpes.

Selon l'étude de l'Inpes, les défenestration accidentelles concernent surtout les enfants de moins de 6 ans (62%) et majoritairement les garçons (70%).

Ips/Agence LSA/DF

MÉNINGITE BACTÉRIENNE UNE CAMPAGNE POUR RELANCER LA VACCINATION

A l'occasion de la journée mondiale contre la méningite, le collectif «Ensemble contre la méningite» se mobilise pour sensibiliser le grand public et les professionnels de la santé sur cette maladie foudroyante et contagieuse.

Malgré les recommandations des autorités sanitaires, le vaccin contre la méningite reste largement boudé par les Français. Le collectif d'associations de patients «Ensemble contre la méningite» a décidé d'agir lors de la journée mondiale contre la méningite, en lançant une campagne de communication et de sensibilisation baptisée «Protégeons nos enfants, Protégeons notre avenir». Le but : d'apprendre aux parents à réagir vite et efficacement face aux symptômes de la maladie et inciter à la vaccination.

Si plupart des méningites sont virales et peu dangereuses, la méningite bactérienne est une maladie foudroyante, contagieuse et peut mettre en jeu le pronostic vital. «Toutes les dix minutes dans le monde, une personne meurt d'une méningite bactérienne», rappelle le collectif. Parmi les survivants, environ 6% présentent des séquelles précoces et graves telles que des atteintes cérébrales, des difficultés d'apprentissage, une perte de l'audition ou l'amputation d'un membre. Les nourrissons et les jeunes enfants sont les plus touchés. Pour la campagne, la photographe Anne Godesse a réalisé quinze portraits d'enfants rescapés.

Une hospitalisation rapide

Chez le nourrisson, en cas de fièvre, teint blême, présence de taches, perte de l'appétit, vomissements, les céphalées, un état de somnolence et confusion, une raideur de la nuque, la sensibilité à la lumière et des courbatures.



Les premiers symptômes rassemblent souvent à ceux de la grippe, ce qui rend le diagnostic précoce difficile à réaliser. Pourtant, une hospitalisation et une administration rapide d'antibiotiques sont nécessaires pour traiter la maladie. «Compte tenu de la progression rapide de l'infection, l'issue peut-être fatale malgré un traitement approprié et une intervention médicale rapide», rappellent les membres du collectif.

Cet hiver à Nice, quatre personnes sont décédées d'une méningite bactérienne en l'espace de trois semaines.

Paralysie : deux études prometteuses pour réparer les nerfs

Deux pistes prometteuses ont été évoquées par des équipes de chercheurs britanniques et allemands. L'une utilise la thérapie génétique et l'autre, une éventuelle méthode pharmacologique. Les personnes souffrant d'une blessure à la colonne vertébrale pourraient retrouver l'espoir de récupérer l'usage de leurs membres inférieurs. Deux études à ce sujet ont été réalisées et publiées au même moment. La première, menée par une équipe de chercheurs du King's College de Londres et parue dans le Journal of Neuroscience, rapporte l'utilisation d'une thérapie génétique afin que les fibres nerveuses puissent reprendre leur croissance sans être gênées par le tissu cicatriciel qui recouvre la lésion de la moelle épinière. De précédentes études avaient permis d'identifier une enzyme capable de digérer ce tissu, mais impliquait des injections doulou-



reuses à répétition. Les chercheurs britanniques ont appliqué la thérapie génétique à ce domaine afin d'injecter l'enzyme une seule fois, tout en permettant aux cellules de la moelle épi-

nière de produire cette substance. Déclencher la croissance et la réparation. Les premiers tests sur les souris ont obtenu de très bons résultats. Après 12 semaines de traitement, les souris avaient retrouvé l'usage de leurs pattes et la réaction inflammatoire autour de la lésion avait été limitée. Pour la deuxième étude, publiée par la revue Nature Communications, des chercheurs allemands et britanniques se sont concentrés sur la capacité du système nerveux central d'ancrer la régénération des fibres nerveuses endommagées. Les scientifiques ont identifié une protéine capable d'augmenter la croissance de ces fibres. «L'objectif ultime est de développer une méthode pharmacologique pour déclencher la croissance et la réparation des nerfs», déclare le principal auteur de cette étude, le professeur Simone Di Giovanni.

ONU-LIBERIA Le Liberia doit désormais se concentrer sur son développement

Le Sous-Secrétaire général chargé de l'Etat de droit et des institutions chargées de la sécurité au sein du Département des opérations de maintien de la paix, Alexander Zouev a déclaré jeudi que la conclusion du mandat de la Mission des Nations Unies au Liberia (MINUL) constitue «un véritable jalon historique» pour le pays.

Après 15 ans de présence, la MINUL a pris fin le 30 mars 2018 après avoir rempli avec succès son mandat, a rappelé le haut responsable onusien qui présentait aux membres du Conseil de sécurité le dernier rapport du Secrétaire général sur les récents développements au Liberia et la fermeture de la Mission.

Le Sous-Secrétaire général a caractérisé le Liberia de 2003 comme «un pays en ruines, ayant une population traumatisée et vivant dans un Etat prédateur après 14 ans de guerre civile».

S'il a personnellement été témoin de la portée de ces destructions, M. Zouev a aussi discerné l'opportunité d'un renouveau dès 2004 en travaillant sur les dossiers délicats du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration des ex-combattants. Le responsable onusien a évoqué devant le Conseil le chemin parcouru depuis l'adoption de la résolution 1509 (2003).

Les institutions nationales ont montré qu'elles étaient capables d'organiser des élections, s'est-il félicité.

Le gouvernement libérien et ses partenaires devront continuer de veiller à ce que celles-ci reçoivent les investissements et les ressources nécessaires à leur développement. Le nouveau Président libérien George Weah continue de consolider son gouvernement et sa vision en faveur des pauvres.

A titre d'exemple, M. Zouev a mentionné le développement du réseau routier du Liberia.

La semaine dernière, Monrovia a lancé une feuille de route pour son programme de développement qui place les plus pauvres au cœur de la gouvernance publique.

A l'avenir, a souligné M. Zouev, il sera essentiel que tous les partenaires continuent de travailler main dans la main pour mettre en œuvre ce programme aligné sur les objectifs de développement durable.

Par ailleurs, le Sous-Secrétaire général a relevé que le gouvernement avait réitéré qu'il était pleinement attaché à la liberté d'expression. La fin du mandat de la MINUL montre bien la confiance placée dans le pays, a-t-il continué.

Les Nations Unies resteront dans le pays pour soutenir la population et le gouvernement du Liberia, a assuré M. Zouev. L'héritage de la MINUL confirme la valeur du maintien de la paix.

La Mission a réussi à prévenir la résurgence d'un conflit armé et d'avancer sur la voie d'une paix et d'un développement durable, a-t-il conclu.

SAHARA OCCIDENTAL - MAROC L'ONU réaffirme que les localités de Bir Lahlou et Tifariti ne font pas partie de la zone tampon d'El Guergarat

L'ONU a réaffirmé jeudi à New York que les territoires sahraouis libérés, Bir Lahlou et Tifariti, ne faisaient pas partie de la zone tampon d'El Guergarat tel que faussement prétendu par le Maroc.

« Nous pouvons dire que ni la localité de Bir Lahlou ni celle de Tifariti ne se trouvent dans la bande tampon », a déclaré le porte-parole du secrétaire général de l'ONU, Stéphane Dujarric, lors de son point de presse quotidien.

L'ONU a apporté un démenti cinglant aux prétentions du Maroc qui voulait faire croire que ces deux localités, administrées par le gouvernement sahraoui, font partie de cette zone, sous surveillance des Nations Unies.

Le Maroc mène depuis plusieurs jours une campagne de désinformation sur la réalité existant sur le terrain, en semant la confusion sur les données géographiques de cette zone.

Il s'agit du deuxième démenti apporté par l'ONU aux élocutions de Rabat en l'espace de quelques jours.

Début avril les Nations Unies ont démenti la présence d'éléments armés sahraouis dans cette zone démilitarisée.

Au cours de ce point presse, le porte-parole du SG de l'ONU a également affirmé que la Minurso et son chef, Colin Stewart, « demeuraient en contact étroit » avec le coordinateur sahraoui, en l'occurrence M. M'hamed Khedad, en indiquant qu'ils se « sont réunis de manière informelle en



dehors de la zone de la Mission». Ces allégations non fondées du Maroc sont conçues délibérément pour détourner l'attention du Conseil de sécurité du vrai problème qui est l'actuelle impasse dans laquelle se trouve le processus de paix, alors que l'émissaire onusien, Horst Kohler, s'active pour lancer un cinquième round des négociations.

Mettant le Maroc devant ses responsabilités concernant l'escalade des tensions à El Guergarat, l'ONU a enjoint ce pays d'accepter l'envoi d'une mission

technique pour déterminer avec exactitude la partie qui était à l'origine de la violation des termes de cessez-le-feu dans cette zone sensible.

Mais Rabat a opposé un non catégorique à cette mission d'experts qu'elle a jugé, « inopportune et inappropriée », selon les observations du SG de l'ONU, contenues dans son nouveau rapport sur le Sahara Occidental.

La mission est prévue par le paragraphe 3 de la résolution 2351 (2017) du Conseil de sécurité, prorogeant le mandat de la Minurso.

ONU - CENTRAFRIQUE La MINUSCA appelle tous les acteurs à renoncer à la violence

L'opération de maintien de la paix de l'ONU en Centrafrique a appelé jeudi tous les acteurs centrafricains au calme et à la retenue, suite aux dernières vagues de violences commises dans le pays, selon un communiqué publié jeudi par l'ONU.

La MINUSCA s'est dite préoccupée par «la rhétorique belliciste» à laquelle se livrent un certain nombre de groupes armés, certains acteurs politiques ainsi que des médias.

Une rhétorique «qui est de nature à exacerber les tensions et à faire courir de graves dangers au pays», a prévenu la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en Centrafrique (MINUSCA). La mission

onusienne stigmatise en particulier toute tentative de raviver les dissensions entre les groupes armés anti-Balaka et ex-Seleka.

Ces dissensions ont entretenu la crise politico-militaire dans laquelle la RCA toute entière était plongée et qui aujourd'hui a tant de peine à se remettre. Pour la MINUSCA, il appartient à l'Etat centrafricain - «et à l'Etat seul» - d'apporter les réponses aux complexes défis sécuritaires et sociétaux auxquels la RCA est confrontée.

Dans cette tâche, les autorités seront soutenues par les institutions démocratiques nationales qui marquent le retour à l'ordre constitutionnel, et pourront compter sur l'appui de leurs partenaires. La mis-

sion onusienne a dénoncé une fois de plus les tentatives de manipulation de l'opération Manikula qu'elle a lancée conjointement avec le gouvernement dans le quartier de PK5.

L'opération a été lancée à la demande d'un grand nombre de ses habitants, pour y restaurer l'ordre et éradiquer les groupes criminels qui ont pris en otage les populations civiles de ce quartier de Bangui, souligne la MINUSCA.

«Le peuple centrafricain a trop souffert», a déclaré Parfait Onanga-Anyanga, le Représentant spécial de l'ONU en République centrafricaine.

Celui qui est également chef de la MINUSCA a appelé «tous ceux qui seraient encore tentés par

la violence armée» à s'engager sans réserve à résoudre toute divergence par les voies du dialogue.

Un dialogue qui passe principalement par l'initiative africaine pour la paix et la réconciliation en RCA, «qui jouit du plein appui des autorités nationales légitimes et de l'ensemble de la communauté internationale», a-t-il ajouté.

Dans ce contexte de regain de violences en Centrafrique, la MINUSCA a réaffirmé sa détermination à accomplir son mandat.

La mission a indiqué qu'elle n'hésitera pas à utiliser tous les moyens mis à sa disposition par le Conseil de sécurité des Nations Unies dont elle se félicite de l'appui unanime à son action.

ONU - CÔTE D'IVOIRE Le Conseil de sécurité présente ses condoléances après le décès de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire à l'ONU

Le Conseil de sécurité des Nations unies a présenté jeudi ses condoléances après le décès mercredi de Bernard Tanoh-Boutchoue, représentant permanent de Côte d'Ivoire, membre non permanent du Conseil de sécurité.

Dans un communiqué de presse, les membres du Conseil de sécurité se sont déclarés profondément attristés par le décès soudain de M. Tanoh-Boutchoue mercredi.

«Les membres du Conseil de sécurité déplorent la perte d'un grand professionnel qui a servi son pays pendant plus de 40 ans avec ses immenses connaissances, son dévouement et ses compétences diplomatiques, ainsi que d'un collègue dont la sagesse, l'esprit et le courage seront largement regrettés», indique le communi-

qué. «Ils saluent son engagement pour la cause de paix et de la sécurité en Afrique et dans le monde entier». Les membres du Conseil de sécurité ont adressé leurs plus profondes condoléances à la famille de l'ambassadeur et à la mission ivoirienne, ainsi qu'au gouvernement et au peuple ivoiriens. Au début de la réunion de jeudi matin, le Conseil de sécurité a observé une minute de silence à la mémoire de M. Tanoh-Boutchoue.

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a été profondément attristé par le décès prématuré de Tanoh-Boutchoue, a annoncé Stéphane Dujarric, porte-parole de M. Guterres, dans un communiqué.

M. Tanoh-Boutchoue, représentant permanent de Côte d'Ivoire auprès de l'ONU depuis septembre 2017, est décédé subitement mercredi à l'âge de 67 ans. Il travail-



lait au Conseil de sécurité depuis le 1er janvier 2018, date à laquelle son pays a été élu membre non permanent.

SYRIE - FRANCE

Damas rend la légion d'honneur de Bachar Assad à la France

Le ministère syrien des Affaires étrangères a rendu à la France la médaille de la Légion d'honneur qu'elle avait attribuée en 2001 au président syrien Bachar al-Assad, a annoncé le service de presse de la présidence syrienne.

Le ministère a retourné la plus prestigieuse décoration française par l'intermédiaire de l'ambassade de Roumanie à Damas, a précisé le service de presse.

L'ancien président français Jacques Chirac avait décoré Bachar al-Assad de la grand-croix de la Légion d'honneur - le plus haut échelon de cette décoration - peu après son accession au pouvoir en 2001.

Selon le service de presse de la présidence syrienne, M. Assad ne juge pas honorable de conserver une médaille remise par un pays subordonné aux Etats-Unis, soutenant les groupes terroristes, et ayant récemment attaqué la Syrie.

Il a ajouté que cette décision avait été prise suite à la participation de la France à la récente attaque de missiles dirigée par les



Etats-Unis contre la Syrie. «Le temps du colonialisme et de l'esclavage est révolu, et les Syriens qui ont soutenu l'armée syrienne pendant sept ans dans son com-

bat contre le terrorisme ne seront pas intimidés par des politiques dangereuses et puériles», a déclaré le bureau de la présidence.

PARAGUAY :

Plus de 4.2 millions d'électeurs aux urnes demain pour élire un nouveau président

Plus de 4,2 millions d'électeurs sont appelés dimanche au Paraguay à élire leur nouveau président lors d'un vote à un tour et renouveler leur Parlement pour cinq ans, ont rapporté vendredi des médias.

Les bureaux de vote ouvriront à 07H00 (11H00 GMT) et fermeront à 16H00 (20H00 GMT), les premières tendances étant attendues une heure plus tard.

Au pouvoir au Paraguay depuis 1947, le parti conservateur Colorado semble s'acheminer dimanche vers une nouvelle victoire, son candidat Mario Abdo Benítez étant le grand favori du scrutin présidentiel.

A 46 ans, Mario Abdo Benítez, surnommé «Marito», est largement en tête dans les sondages, avec jusqu'à 20 points d'avance sur son adversaire Efraín Alegre, 55 ans, candidat de la coal-

tion de centre gauche Ganar.

Le programme de ce candidat diplômé en marketing dans une université des Etats-Unis consiste sur la poursuite de la politique économique du président sortant, Horacio Cartes.

Celle-ci est centrée sur les exportations agricoles du pays, quatrième producteur mondial de soja mais aussi grand producteur de viande bovine et d'hydroélectricité, avec de bons résultats: l'économie du Paraguay a crû de 4% en moyenne chaque année depuis dix ans, ce qui en fait un des champions de la région.

Il veut aussi réformer la justice qu'il accuse d'être corrompue, dans ce pays classé 135e sur 180 en 2017 par Transparency International.

Sa popularité montre qu'il a réussi à surmonter son handicap familial: «Marito» est en effet le fils de Mario Abdo, secrétaire

personnel d'Alfredo Stroessner, qui a dirigé le Paraguay d'une main de fer de 1954 à 1989.

Entre 1.000 et 3.000 personnes sont mortes ou ont été portées disparues pendant cette période, selon les organisations de défense des droits de l'homme.

Mais «cette année, 43% de l'électorat aura entre 18 et 34 ans, la plupart d'entre eux n'ont pas de connexion personnelle avec cette période», souligne l'analyste Elizabeth Gonzalez dans une note publiée par le Conseil des Amériques, un think tank de Washington.

Face au puissant parti Colorado, l'avocat Efraín Alegre espère rééditer l'exploit de Fernando Lugo, qui était devenu en 2008 le premier président à ne pas être issu de cette formation de droite traditionnelle...

même s'il a ensuite fini destitué en 2012 par le Sénat qui l'accusait

d'avoir «mal rempli ses fonctions».

Pour cela, Efraín Alegre, opposant de la politique de Stroessner, a rassemblé autour de lui la même coalition de centre gauche qui avait porté la victoire de Lugo.

Mais il n'a ni son charisme ni sa force d'attraction, soulignent les analystes.

Déjà candidat en 2013 sous la seule bannière de son parti, il n'avait récolté que 39% des voix face à Cartes.

Préoccupé par un taux de pauvreté qui stagne à 26,4% (selon les chiffres officiels de 2017), Efraín Alegre a proposé, au cours de sa campagne, de rendre la santé gratuite pour les plus démunis et de réduire fortement la facture d'électricité.

Car dans ce pays avec une grande communauté d'indiens guarani, dont la langue est reconnue comme officielle au côté de l'espagnol.

RUSSIE - ETATS-UNIS

Moscou s'attend à d'autres décisions hostiles de la part de Washington, selon le Kremlin



Les responsables russes travaillent dans le contexte des actions agressives de Washington et Moscou s'attend à ce que les décisions hostiles se poursuivent, a déclaré le Kremlin jeudi.

«Les actions hostiles et même agressives à l'encontre de la Russie continuent.

(...) Il y a eu, il y a et il y aura des actions hostiles et compte tenu de certains facteurs imprévisibles, nous ne pouvons pas les écarter dans les mois à venir», a déclaré le porte-parole du Kremlin Dmitry Peskov, cité par l'agence de presse Interfax.

Il a prévenu que les communiqués contradictoires, diffusés à travers le monde, en particulier par Washington, pourraient empêcher la Russie et les Etats-Unis de parvenir à un consensus politique.

«Telle est la réalité à laquelle nous sommes confrontés tout en accordant la priorité à nos propres intérêts», a dit M. Peskov. Les tensions entre la Russie et l'Occident se sont récemment intensifiées en raison du différend lié à l'empoisonnement d'un ancien espion russe exilé en Grande-Bretagne et des frappes aériennes menées par les Etats-Unis sur la Syrie.

La Maison Blanche a déclaré lundi que les Etats-Unis envisagent d'imposer de nouvelles sanctions à la Russie et que des décisions seraient prises «dans un avenir proche».

BRÉSIL :

La corruption menace la démocratie, selon le chef des armées

La corruption et l'impunité constituent une menace pour la démocratie au Brésil, a déclaré jeudi le chef des armées, le général Eduardo Villas Boas, lors d'une cérémonie marquant la Journée de l'armée à laquelle avait assisté le président Michel Temer.

Le général avait créé la polémique au début du mois en souhaitant implicitement que la Cour suprême tranche en défaveur de l'ex-président Lula, condamné pour corruption, en rejetant son appel et en l'envoyant en prison.

L'armée partage avec la population «la haine de l'impunité», avait-il dit, ravivant les craintes d'un pays qui a connu la dictature militaire de 1964 à 1985.

«Nous ne pouvons pas rester indifférents au plus de 60.000 homicides chaque année, à la banalisation de la corruption, à l'impunité, à l'insécurité liée au crime organisé», a déclaré le chef des armées.

«Ce sont de vraies menaces pour notre démocratie», a-t-il ajouté. Les inquiétudes face à un rôle grandissant de l'armée surviennent alors que le président Michel Temer a décrété une intervention militaire aussi controversée qu'inefficace contre la violence qui flambe dans l'Etat de Rio de Janeiro.

Le Brésil est ébranlé depuis plus de quatre ans par une enquête anticorruption qui a mis en cause ou envoyé derrière les barreaux des dizaines de députés, sénateurs, responsables politiques de tous les partis, entrepreneurs de premier plan et jusqu'au président Temer. Lula, le président le plus populaire de tous les temps (2004-2010), a commencé à purger au début du mois une peine de 12 ans et un mois de prison pour corruption et blanchiment d'argent.

Si une majorité de Brésiliens sont écoeurés par la classe politique et ses pratiques, l'armée reste une institution respectée au Brésil.

APS

DIPLOMATIE :

Un téléphone rouge relie les 2 Corées

Les deux Corées ont ouvert vendredi un téléphone rouge entre leurs dirigeants, a annoncé Séoul à une semaine d'un sommet entre le Sud-Coréen Moon Jae-in et le Nord-Coréen Kim Jong Un dans la Zone démilitarisée qui divise la péninsule.

Cette ligne relie la Maison bleue, la présidence sud-coréenne à Séoul, et le bureau à Pyongyang de la Commission nord-coréenne des Affaires d'Etat, présidée par le dirigeant nord-coréen, une de ses fonctions les plus importantes.

«La connexion historique entre les dirigeants des deux

Corées vient tout juste d'être établie», a déclaré Yoon Kun-young, haut responsable de la Maison Bleue.

Une conversation test entre opérateurs a duré quatre minutes et 19 secondes.

Le sommet entre M. Kim et le président sud-coréen sera le point d'orgue de l'effervescence diplomatique qui s'est emparée de la région depuis les jeux Olympiques d'hiver organisés au Sud.

Il sera aussi le prélude d'un sommet historique très attendu entre M. Kim et le président américain Donald Trump. Les diri-

geants des deux Corées se retrouveront du côté sud de la DMZ.

Il s'agira du troisième sommet seulement depuis la fin de la guerre de Corée (1950-53).

Celle-ci s'est achevée sur un armistice plutôt qu'un traité de paix si bien que les deux parties sont toujours techniquement en conflit.

M. Moon a déclaré jeudi qu'il souhaitait que la fin de la guerre soit déclarée officiellement en prélude à la conclusion d'un traité.

Le président Trump a fait savoir qu'il donnait sa «bénédiction» aux deux parties pour négocier un tel accord.

LAGHOuat:

D'intenses efforts pour la valorisation et la préservation des monuments et sites archéologiques

D'intenses efforts sont entrepris pour la préservation des monuments et sites archéologiques disséminés à travers le territoire de la wilaya de Laghouat, via notamment une réhabilitation de ce legs matériel à grande importance historique et culturelle, selon les services locaux du secteur de la Culture.

Consistant en des monuments, vieux lieux de culte, mosquées et zaouïas ainsi que des sites historiques et naturels, ce patrimoine, levier de développement touristique pour la région, revêt un grand intérêt auprès des spécialistes, notamment la direction de la Culture qui lui projette des opérations de restauration et de valorisation par souci de leur préservation et intégration dans la dynamique de développement du tourisme religieux.

La mosquée antique «Mesjid El-Atik» de la commune de Tadjerouna s'est vue accorder une opération de restauration de grande envergure, avec des matériaux de construction locaux pour sauvegarder son ancien cachet architectural, en sus d'une opération similaire retenue pour la vieille mosquée de la ville de Laghouat, en attendant le parachèvement de la réhabilitation de la mosquée de la zaouïa Tidjania, en tenant en compte, en matière d'exécution des travaux, des plans et conceptions urbanistiques ori-

ginels. Selon les services de la Culture, la réalisation, pour une enveloppe de 18 millions DA, d'une étude technique pour la restauration de cinq (5) mosquées de la wilaya, a atteint 30%.

Les gravures rupestres de Laghouat, un trésor archéologique à sauvegarder

Les gravures rupestres sur plusieurs sites de la wilaya de Laghouat constituent un véritable trésor archéologique à ciel ouvert qui mérite davantage d'attention pour les sauver d'une dégradation certaine, à l'instar de celle se trouvant dans la commune d'El-Ghicha, représentant une éléphant protégé par un petit, adoptée il y a quelques années comme sigle de l'UNICEF.

Ces gravures rupestres, dont la plupart remontent à diverses ères historiques, témoignent d'une succession de civilisations dans la région, à l'instar de la zone de «Reha» (Moulin), qui a bénéficié d'une opération de réalisation d'espaces verts et du revêtement de la route

reliant sur 3 km le site à la commune d'El-Ghicha, car jouissant d'une vocation touristique attirant de nombreux visiteurs nationaux et étrangers.

La direction du Tourisme et de l'Artisanat a, de son côté, fait part de la projection d'une seconde tranche pour le parachèvement de l'opération précitée, en plus de la création de structures d'accueil, dont des camps et un parc.

Retenue au titre d'un ambitieux programme de protection et développement du potentiel touristique de la région, cette opération prévoit également la réalisation de panneaux d'orientation et de signalisation au niveau des stations de gravures rupestres de la wilaya.

Classer le ksar de Taouiala pour le restaurer

Situé à 150 km au Nord-ouest de Laghouat, le ksar de Taouiala, présentant une forme rectangulaire de 255 mètres de longueur sur 94 m de largeur, remonte, selon des versions historiques, à



l'ère des Béni-Rached ayant peuplé la région des Monts Laâmour.

De conception architecturale répondant aux spécificités naturelles et climatiques de la région, ce ksar, doté de deux portes principales, à l'Ouest et à l'Est, est proposé à la classification par la direction de la Culture qui a peaufiné un dossier à soumettre à la commission nationale des biens culturels, pour pouvoir bénéficier, en tant que site historique et archéologique, d'une opération de restauration et de réhabilitation, a expliqué le directeur de la Culture de la wilaya de Laghouat, Mohamed Nemili.

Cette opération de classification

tant attendue a été précisée par la réalisation, par la direction du Tourisme, d'une opération de mise en place de panneaux d'orientation et des clôtures, par souci de préserver ce legs ancestral menaçant disparition du fait de mout fac-teurs.

De nombreux sites et vestiges de grande importance archéologique et historique disséminés à travers la wilaya de Laghouat, à l'exemple du ksar de Tamda (commune de Guelat Sidi-Saâd), demeurent en quête de davantage d'efforts de préservation au regard de leur exposition aux facteurs de dégradation et de disparition.

APS

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Béchar
Office de promotion et de gestion
immobilière - Béchar -
Réf : 886 DG/OPGI/2018
NIF : 099908094224518



ولاية بشار
ديوان الترقية والتسيير العقاري
- بشار -

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITÉS MINIMALES N°: 58/2018

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Béchar, lance un avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec exigences de capacités minimales pour LA REALISATION DES 20/10/2000 LOGEMENTS PUBLICS LOCATIFS (RDC+TERASSE ACCESSIBLE) F03 Y COMPRIS VRD A LA COMMUNE DE BOUKAIS WILAYA DE BECHAR P.Q 2010-2014 TRANCHE COMPLEMENTAIRE 2013

REPARTIS COMME SUIVIT:
3 LOT A : Réalisation des 20 logements y compris VRD réseaux tertiaire a la commune de BOUKAIS
4 LOT B : Réalisation des travaux de voirie (tertiaire) des 20 logements a la commune de BOUKAIS

Le présent appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé à toutes les entreprises publiques ou privées installées en Algérie et disposant du certificat de qualification et classification professionnelle :

1 POUR LES TRAVAUX REALISATION DES 20 LOGEMENTS Y COMPRIS VRD RESEAUX TERTIAIRE (LOT A)

Qualification professionnelle catégorie DEUX (IV) ou plus en activité principale bâtiment en cours de validité jusqu'au dernier jour de la durée des validités des offres.

2 POUR LES REALISATION DES TRAVAUX DE VOIRIE TERTIAIRE DES 20 LOGEMENTS (LOT B)

Qualification professionnelle catégorie Quatre (IV) ou plus activité principale Travaux Public en cours de validité jusqu'au dernier jour de la durée des validités des offres.

Le retrait du cahier des charges auprès de l'office de promotion et de gestion immobilière (Service Prix et Marchés), contre le paiement de DEUX Milles Dinars Algériens (2 000 DA).

Les personnes déléguées pour le retrait du cahier des charges doivent se munir :

D'une copie d'une pièce d'identité en cour de validité.
D'une lettre d'accréditation légalisée, délivrée par le candidat à la soumission.

D'une copie de l'extrait du registre de commerce de la société.

De la copie originale du bon de versement de la somme citée ci-dessus.

Les offres comprenant les pièces et document exigés dans le cahier des charge devront être scindée en trois (03) enveloppes :

Un dossier candidature comprenant des documents

requis par le cahier des charges

Une offre technique comprenant des documents requis par le cahier des charges.

Une offre financière comprenant des documents requis par le cahier des charges.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière doivent être présentées sous plis séparés cachetés indiquant la mention "dossier de candidature", "l'offre technique" et "l'offre financière" et introduites dans une enveloppe extérieure cachetée anonyme ne portant que la mention suivante :

Soumission à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec exigences de capacités minimales
LA REALISATION DES 20/10/2000 LOGEMENTS PUBLICS LOCATIFS (RDC+TERASSE ACCESSIBLE) F03 Y COMPRIS VRD A LA COMMUNE DE BOUKAIS WILAYA DE BECHAR P.Q 2010-2014 TRANCHE COMPLEMENTAIRE 2013

REPARTIS COMME SUIVIT:
1 LOT A : Réalisation des 20 logements y compris VRD réseaux tertiaire a la commune de BOUKAIS
2 LOT B : Réalisation des travaux de voirie (tertiaire) des 20 logements a la commune de BOUKAIS

La date limite de dépôt des offres est fixé à quinze (15) jours et ceci à (12h00) à partir de la date de première parution du présent avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP, si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date limite de dépôts est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.

Le présent avis d'appel d'offres national les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu au siège de l'O.P.G.I à l'adresse sus-indiquée, le même jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à 14h00.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de quinze (15) jours augmenté de Trois mois, à compter de la date d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires devront déposer leurs offres accompagnées des pièces justificatives requises par la réglementation en vigueur à la :

Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Béchar
Route de Béchar Djedid B.P N° : 156 Béchar.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME
ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION & DE
GESTION IMMOBILIERE DE OUARGLA

وزارة السكن و العمران و المدينة
ديوان الترقية و التسيير العقاري لورقلة

DIRECTION GENERALE

المديرية العامة

Réf : 947 /DG/OPGI/2017

رقم : /ع.د.ت.ت.ع. 2017/

ENTREPRISE DE TRAVAUX DE BATIMENT
- ANTIR ABDEL MADJID -
CITE ROUSSAT -OUARGLA-

1^{ère} MISE EN DEMEURE

✓ LE SERVICE CANTRACTANT : Office de Promotion & de Gestion Immobilière de Ouargla.

✓ L'ENTREPRISE : Entreprise De Travaux De Bâtiment - Antir Abdelmadjid - Address: Cite Roussat -Ouargla

✓ Le Marché:

Marché n°123/2016 du 14/09/2016, relatif à la réalisation des 06/48/100/800/3000 à Ouargla (Programme Q année 2010-2014) Lot n°01.

en application de l'article 149 du décret présidentiel N°15/247 du 20/09/2015 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, est mise en demeure pour non respect du planning de travaux et planning de livraison.

L'Entreprise est invitée :

- à mettre à la disposition du chantier les moyens nécessaires et reprendre les travaux dans les 08 jours à partir de la date de parution de cette mise en demeure dans les journaux et le Bomop,
- à achever rapidement les travaux restants et ce conformément aux clauses contractuelles au marché susvisé.

4E SALON DE LA CRÉATIVITÉ À ALGER: 4 spectacles de musique et un public nombreux

La scène artistique du 4e Salon international de la créativité a été animée jeudi à Alger par pas moins de quatre spectacles aux genres et aux origines variées, devant un public globalement nombreux.

Les groupes algériens «Ifrikiya Spirit» et «Ali-Farka-Touré» du Mali, pays invité d'honneur de ce 4e salon, programmés en début de soirée à l'Auditorium du palais de la Culture, ont galvanisé le nombreux public présent qui a vite cédé au déhanchement, interagissant avec les artistes des deux formations en reprenant en chœurs les refrains de chacune de leurs chansons.

Le groupe «Ifrikiya Spirit», dirigé par le chanteur Chakib Bouzidi, également au gombri, au kamélé n'goni (sitar africain) et au tama (tambour parleur d'aisselle), ont étalé quelques pièces de leur unique opus sorti en 2015 au titre éponyme, annonçant à l'APS, qu'un deuxième album est en phase de finalisation.

Dans une ambiance électrique, le groupe algérien de world-music, pop et reggae a étalé dans les tonalités des gammes pentatoniques, les cadences à majorité ternaires et la profondeur des textes, les pièces, «Call it», «Maro», «Selmani», «Tithad», «Mayna» et «Wakilallah».

Les musiciens, Rafik Ketani (chant-percussion), Omar Benacer (chœurs), Samy Guibouba (Basse), Hassen Khoullef (Batterie), Réda Mourah (claviers), et Nazim Bakour (guitare), ont brillé de virtuosité tant sur le travail d'accompagnement que celui des envolées phrastiques de l'improvisation.

Le groupe éponyme du célèbre chanteur, guitariste et flûtiste malien Ali Farka Touré (1939-2006), composé de six musiciens qui accompagnaient

l'icône de la chanson africaine et qui se sont reconstitués en 2014 pour perpétuer son œuvre de plus de 30 ans, a, à son tour, enflammé la salle avec une dizaine de titres, évoquant pour l'essentiel, l'amour, la paix et le panafricanisme.

Les instrumentistes en chapeaux feutres et liquettes blanches, sous la direction du chanteur-guitariste Mamadou Kelly, ont rendu entre autres pièces, «Gomni», «Banda Loburux», «Goydian Tadam», «Karaw», «Chérie» et «Walaydou», avant d'annoncer leur compatriote, le maestro-pianiste, Cheikh Tidiane Seck, jazzman, défenseur de la musique mandingue (genre perpétuant la tradition ancestrale) qui a «fait une jam», dans un tour d'improvisation, époustouflant de maîtrise.

Auparavant, en fin d'après-midi, la talentueuse artiste algérienne Hayet Zerrouk et le mythique groupe burkinabé «Abdoulay et Ahmed Cissé», se sont produits sur une scène aménagée au jardin avoisinant l'Auditorium du palais, devant un public peu nombreux, encore affairé à visiter les stands du salon, une situation due, selon les artistes, à «une mauvaise programmation».

Accompagnée par cinq musiciens, Hayet Zerrouk, au look de rockeuse a étalé, avec une voix présente et étoffée entre autres pièces de son unique album sorti en 2017, «Dour», «Anaya Nkoul», «Ften» et «Leh'naa» (titre de son album), ainsi que «El Meglouâa» et «Yamina» des Chebs Hasni et Kha-



led respectivement.

La chanteuse de pop-folk, après dix années d'existence sur la scène artistique, continue de convaincre, se frayant de plus en plus un chemin sûr, aux horizons prometteurs.

Le groupe burkinabé de «Groove africain» et d'«Afro beat», «Abdoulay et Ahmed Cissé», accompagnés par «Les Gombis» un ensemble de quatre musiciens, a étalé douze pièces, constituant deux répertoires aux genres différents, de deux générations de musiciens, celles du père et du fils. Auteur de trois albums déjà, Ahmed Cissé, chanteur et excellent bassiste,

a rendu dans le balancement de la musique funk des mélodies empreintes de sonorités africaines, étalant entre autres pièces, «San Kuily», «Tanga Biig», «Hypocrite» et «Molo

Molo», appréciées par un public qui a dû se regrouper autour de la scène. Invité à rejoindre les musiciens, le père, Abdoulay Cissé, a pris le relais, interprétant avec beaucoup de métier, quelques unes des pièces de sa douzaine d'albums dont «Kuma», «Mbiriama», «A Son Magni» et «Koyimbolo», très applaudies par l'assistance qui a fini par s'élargir quelque peu en fin de prestation.

Le 4e Salon international de la créativité accueille des créateurs et des troupes musicales de 12 pays africains. Ouvert le 18 avril dernier, le 4e Salon international de la créativité, se poursuit jusqu'au 21 avril, avec au programme musical de vendredi, à l'Auditorium du palais de la Culture, les chanteurs Meziane Amiche et Samira Brahmi.

EL-OUED : La coupole, un élément de construction qui nargue encore les conceptions modernes

Le mode architectural traditionnel adoptant la coupole parmi ses éléments de construction dans la région d'El-Oued, continue toujours de narguer les conceptions architecturales nouvelles qui ne cessent d'envahir la région et de défigurer son legs urbanistique ancestral.

Ce type de construction avec coupole sur les toitures, de plus en plus abandonné risquant de menacer sa survie, est en quête de davantage d'efforts pour éviter la disparition de cet élément patrimonial et legs matériel séculaire.

Bien qu'elle figure en bonne place dans le mode de construction arabo-musulman, la coupole, couvrant jadis les toitures de toutes les bâtisses soufies, a commencé quelques années à perdre sa place dans les nouvelles conceptions urbanistiques de la région qui se délaissent petit à petit de certaines composantes architecturales traditionnelles, dont les pilastres, les arcades et la coupole, conception singulière surplombant les toitures d'habitations. Evoquant cette conception architecturale «intruse», altérant souvent la beauté du cachet urbanistique ancestrale propre à la région, le conseil des architectes de la wilaya d'El-Oued impute cette situation de délaissement graduel du style urbain traditionnel dans la construction des nouvelles bâtisses et infrastructures, à l'absence de contrôle et de mesures dissuasives des instances chargées du suivi et du contrôle technique des projets.

Le recours par les bureaux d'études, pour satisfaire une demande particulière, à des designs «étrangers» au cachet architectural local et l'adoption de plans de construction en usage dans des pays étrangers, est également pointé du doigt. En effet, ces nouveaux plans ne tiennent pas compte des coupoules dans la réalisation des logements et des édifices, sachant que ce mode d'architecture répond largement aux spécificités naturelles, climatiques et socioculturelles de la région. Des spécialistes et archéologues ont déploré que ces conceptions, «non-étudiées» et «irréfléchies», n'apportent aucune valeur ajoutée à l'architecture saharienne, et ont, bien au contraire, contribué à sa défiguration. Une situation dénoncée par de nombreux spécialistes et parties centrales chargées de l'urbanisme.

-La coupole, un legs architectural de la région du Souf-

Des architectes et archéologues contactés par l'APS ont confirmé que la coupole n'est pas seulement un legs matériel ingénieux adopté par les ancêtres rien que pour la décoration, mais un mode architectural basé sur des normes et des techniques, usant de matériaux de construction locaux, dont la pierre et le gypse, pour répondre aux spécificités du milieu saharien hostile, avec toutes ses caractéristiques climatiques et socioculturelles.

Les actions de préservation de ce legs séculaire, menacés de moult parts, demeure en quête d'une prise en charge «urgente» à même de le mettre à l'abri de la dégradation, à travers une stratégie scientifique susceptible de pallier à la défiguration urbaine que connaît la région d'El-Oued, estiment-ils. Les spécialistes mettent, à ce titre, l'accent sur la nécessaire dynamisation des actions du comité de coordination, composé des directions exécutives chargées du suivi des projets d'habitat et de construction, et des bureaux d'études, pour arrêter un plan d'action axé sur les mécanismes de contrôle et de dissuasion contraignant au respect des spécificités urbanistiques de la région.

ALGÉRIE-SERBIE Des Journées culturelles algériennes en Serbie, du 20 au 26 avril 2018

Le ministère de la Culture et l'Ambassade d'Algérie à Belgrade organisent du 20 au 26 avril 2018, des Journées culturelles algériennes en Serbie, annonce vendredi, dans un communiqué, la représentation diplomatique algérienne en Serbie.

Inscrites dans le cadre des échanges culturels entre l'Algérie et la République de Serbie, cette manifestation comporte la présentation par l'association «des Beaux-Arts» d'un concert de musique classique andalouse du patrimoine national, la projection de films algériens ainsi que l'exposition d'œuvres de l'artiste peintre Mourad Abdellaoui, détaille

la même source. A cette occasion, il sera rendu un hommage particulier à Stevan Labudovic, le cameraman ayant accompagné en Algérie les combattants algériens de la guerre de libération nationale, décédé en novembre 2017, et ce, à travers la diffusion d'un documentaire sur son œuvre. Stevan Labudovic a continué à s'intéresser à l'Algérie indépendante en photographiant les scènes de liesse historiques ayant caractérisé la journée du 5 juillet 1962 puis plus tard, le quotidien des Algériens.

Un précieux fonds photographique que le public algérien a pu découvrir à travers les

multiples expositions qu'il a organisées en Algérie, la dernière en date remontant à mai 2015, et programmée dans le cadre des Journées culturelles serbes en Algérie. Elle donnait à découvrir près de 40 œuvres de cet artiste de la photo, dont 9 panoramiques de la ville d'Alger. Ces journées incluront également les villes de Pozarevac et de Sombor, où sont programmés des concerts de musique, avec la collaboration de leurs municipalités, informe l'ambassade algérienne. Les premières Journées culturelles algériennes ont eu lieu en Serbie en 2013 et avaient connu un engouement du public serbe.

PRINTEMPS DU CINÉMA AMAZIGH: Le film marocain «Itto Titrit» projeté à Alger

Le long métrage de fiction «Itto Titrit», du réalisateur marocain Mohamed Abbazi a été projeté jeudi à Alger à l'ouverture de la 2e édition de la manifestation «Tafsut sinima» (Printemps du cinéma amazigh). Organisée par le Haut commissariat à l'amazighité (HCA), la manifestation prévoit la projection d'une dizaine de films d'expression amazighe, inscrits dans un programme étalé sur trois jours, à l'occasion de la célébration du 38e anniversaire du Printemps amazigh. Sorti en 2010, ce film de 113 mn raconte l'histoire d'une fille, Itto, déterminée à briser les tabous qui l'empêchent d'aller à l'école coranique, réservée aux garçons, pour partager les bancs de ce lieu d'apprentissage avec un ami d'enfance. L'histoire se déroule dans un petit hameau dans les montagnes du Moyen Atlas marocain, où la population était mobilisée pour exiger le retour de son roi, exilé par les forces coloniales. A travers ce film, distingué en 2010 de l'Olivier d'or du meilleur long métrage au

Festival du film amazigh de Tizi Ouzou, le réalisateur dénonce les inégalités de genre dont souffrent les femmes au Maroc. Autre film marocain au programme de cette journée, le court métrage muet «Ayyis Inu (Mon cheval)» de Fdil Abdelatif qui s'intéresse à l'histoire d'un enfant de huit ans, attaché à son cheval. Sorti en 2009, le film a été primé en 2010 au Festival international du film de Kélibia (Tunisie). Le 2e Printemps du cinéma amazigh se poursuit jusqu'à samedi à la salle de cinéma «El Khayam» avec au programme huit films dont «La colline oubliée» d'Abderrahmane Bouguermouh, «Fadma N' Sumer» de Belkacem Hadjadj et «Une journée au soleil» d'Arezki Metref. Des films du Maroc et de Tunisie sont également au programme de cette manifestation dédiée à la mémoire de Bouguermouh, réalisateur du premier film d'expression kabyle, «La colline oubliée» (1997), adapté du roman éponyme de Mouloud Mammeri.

Programme de la soirée

TF1 20:00

The Voice, la plus belle voix

DIVERTISSEMENT 7 saisons / 109 épisodes



Zazie, Florent Pagny, Mika et Pascal Obispo sont chacun à la tête d'une équipe de quatre talents. Accompagnés d'un orchestre, les seize chanteurs se produisent sur la scène circulaire. Chaque semaine, ils doivent à la fois convaincre leur coach, le public, mais aussi les téléspectateurs, qui ont désormais la possibilité de voter pour sauver leur chanteur préféré. Lors de la finale, seul le public désignera le vainqueur, qui remportera un contrat dans une grande maison de disques pour enregistrer un album. Quel coach verra l'un de ses talents récompensé ?

France 2 19:55

Planète bleue

Réalisateur : James Honeyborne



Les océans couvrent 70% de la surface de notre planète. Des labyrinthes des fjords de Norvège au Pacifique Sud, en passant par la mer de Cortès, au Mexique, ce documentaire, commenté par David Attenborough, montre comment évoluent les animaux qui peuplent les océans et les mers de la planète. Qu'ils volent à leur surface ou y plongent pour s'y nourrir, comme les sternes ou les macareux moines, les oiseaux doivent tous défier la force des vagues et les prédateurs qu'elles abritent s'ils veulent survivre. Quant à ceux qui vivent sous la surface de l'eau, ils doivent faire preuve d'ingéniosité et d'esprit d'équipe, comme les dauphins, les orques ou les poissons-clowns, pour se nourrir et se reproduire.

France 3 19:55

Commissaire Magellan

 Réalisateur : Stéphane Franchet
Avec : Jacques Spiesser, Selma Kouchy


A l'occasion de ses 30 ans, La Rose du Nord, la chorale de Saignac, prépare un grand concert. Mais quelques jours avant la représentation, Etienne, le chef de chœur, est assassiné. Son épouse explique à Magellan et Selma que son mari a eu peu de temps auparavant une dispute publique avec Arthur, l'ancien soliste du groupe. Vouvray l'avait renvoyé car l'adolescent était en train de muer. Interrogé, Arthur oriente les enquêteurs sur Jérôme, le frère d'Etienne, qui envisageait de monter une chorale concurrente. Les enquêteurs tentent d'y voir plus clair.

CANAL+ 19:55

HHhH

 Réalisateur : Cédric Jimenez
Avec : Jason Clarke, Rosamund Pike
Date de sortie : 7 juin 2017


En 1929, à Kiel, en Allemagne, Reinhard Heydrich, officier dans la marine, rencontre Lina von Osten, au cours d'un bal. Le militaire tombe vite amoureux de la jeune femme, issue de la bourgeoisie et sympathisante nazie. Mais Heydrich, qui doit prochainement épouser Lina, est rattrapé par une affaire de meurs, et bientôt déchu de son grade. Lina, ambitieuse et déterminée, passe sur cette affaire et épouse Heydrich, qu'elle introduit bientôt au parti nazi. Au bout de deux mois, Heinrich Himmler, lui propose de diriger le service de renseignement des SS.

6 20:00

X-Files

 Réalisateur : Glen Morgan
Avec : David Duchovny, Gillian Anderson

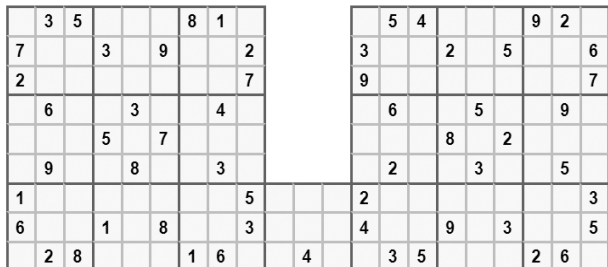

Alors que Mulder et Scully dînent dans un restaurant asiatique entièrement automatisé, ils subissent une série de désagréments inquiétants. D'abord enfermés dans l'établissement parce que Fox a refusé de laisser un pourboire, ils parviennent à s'échapper en extremis. Par la suite, Dana se retrouve piégée dans une voiture autonome qui roule à vive allure. Quant à Mulder, il ne parvient plus à contrôler ses objets électroniques, qui semblent l'un après l'autre se retourner contre lui jusqu'à le mettre en danger.

Jeux

Samourai-Sudoku n°1851

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



La bonne action, cette petite monnaie du cœur qui se dépense à chaque instant de la vie, a quelque chose de moins élevé, mais de plus populaire que la belle action.

Citation de Adolphe d'Houdetot ; Dix épinettes pour une fleur (1853)

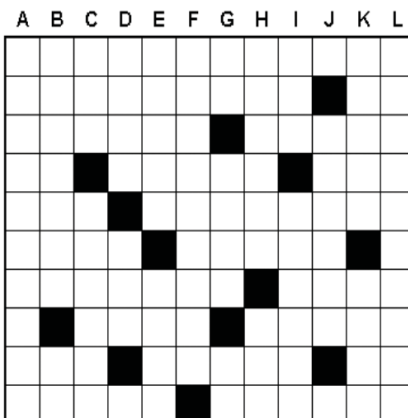
Mots croisés n°1851

1 - Sonnifère
2 - Vendras - Possible origine de torrent
3 - Époque active - Bien préparer sa peau
4 - Valeur du silence - Partie de course - Recueil amusant
5 - Reste sans mouvement - Prudents avec le liquide
6 - Gar de pub - Affluent du Rhin
7 - Accord parfait - Coin chauffant
8 - Allée - Voisin du jeûne
9 - Terre à pois - On y trouve un monde fou - Début de décompte
10 - Palmier à huile - Sorti de la norme

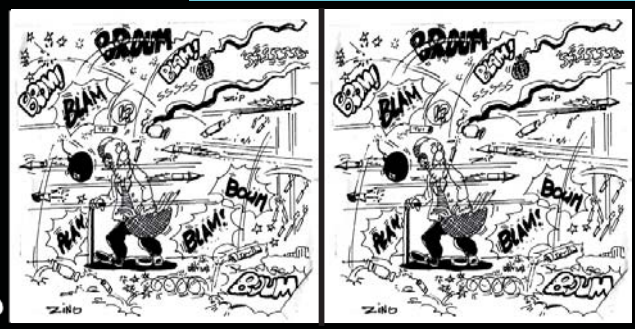
Horizontalement :

Verticalement :

A - Pas très reluisant
B - Petit parasite - Pronom pour lui
C - Chef d'état - Complet
D - Rapace - Plat vietnamien
E - Vieil esclave - Déments
F - Obstacles
G - Cité de fouilles - Travail de modèle - Pareil en petit
H - Reconnu - Espoir de naufragé
I - Baie de Honshu - Transmis par la parole
J - Cellule secouée
K - Déchet à éliminer - Fauve
L - Méisse



Terreurs



abondamment	↓	éviscéré	↓	mot de séparation	↓	place des scoops	↓	essentiels	↓	dégradations	↓	doublées	↓
secrète		auréolées	↓			axe de roue	↓	roche poreuse	↓			saint normand	↓
→													
le nez du milieu	→			Tristan l'aimait	→					sommet du genre préjudice	→		
frontières				d'Italie	↓					↓			
→						insipide	→					actif le jour	↓
émerveillée	→					sortirez de l'oeuf	↓	grasses de porc moque-ries	→				
dépôts vaporeux													
→				allèqaeais le lait troupe d' ancêtre	→								
personnel	→			sauce tomate pont supérieur	→					ziquille	→		
répartis ses biens				↓						orientale			
→						valeur du silence firent imprimer	→			surface	→		
										riqou-reuses	↓		
rare s'il est blanc		capti-vons bouscu-lades	→										
→		↓				voué	→						genres de moteurs
													↓
inexis-tant	→			céréale	→			très court	→			système de bricoleur	
tranche de viande				sorte de lune	↓								
→								parfois paillasse humidités matinales	→			titane au labo cordage marin	↓
						reflétait	↓						
		décapiter	→					symbole libanais	→				
situation		glouton-neries	↓										
→				compul-seront	→					petits cours anqois-ses	→		
				hôtellerie						↓			
		coins chauds	→					arome exotique chien d'arrêt	→				
strident		fieea	↓										
→						bourri-ques	→						
						vibration						soleil lointain	↓
luxée	→									ronqeeas	→		
suivent										monnaie récente	↓		
→						tas de bûches joie dans le stade	→						plan-chettes
								celés	→			posses-sif césium en chimie	→
après l'heure étui protecteur						oui comme avant	↓	fin d'infinif	↓				
→		gardien	→							hurle-ment	→		
a donc chaud	→					voitures de luxe	→						

*C'est arrivé un
21 avril*

[illegible]

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	B	A	R	B	I	T	U	R	I	Q	U	E
2	E	C	O	U	L	E	R	A	S	E	R	U
3	S	A	I	S	O	N	E	M	E	G	I	R
4	O	R	E	T	A	P	E	A	N	A		
5	G	I	T	E	C	O	N	O	M	E	S	
6	N	E	O	N	I	S	E	R	E	I		
7	E	N	T	E	N	T	E	A	T	R	E	
8	U	A	M	I	E	I	L	E	O	N		
9	S	I	L	A	S	I	L	E	U	N		
10	E	L	E	S	D	E	S	A	X	E		

[illegible]

- 2010 - Le pape Benoît XVI annonce que l'Église prendra des mesures pour lutter contre les abus sexuels commis par des prêtres.
- 2009 - La déclaration finale de la conférence de l'ONU contre le racisme est adoptée par consensus à Genève; le texte appelle le monde à combattre l'intolérance.
- 2008 - Des dizaines de personnes sont arrêtées à Montréal après la victoire du Canadaïen contre Boston en séries éliminatoires.
- 2007 - Près de 500 étudiants des Mélanks mettent fin à 34 heures de blocus de la voie ferrée principale du CN.
- 2006 - André Arthur et Métronéla CMR doivent payer 300 000 \$ pour diffamation contre les chauffeurs de taxi haïtiens et arabes, en 1998.
- 2005 - Paul Martin promet des élections dans les 30 jours après le dépôt du rapport Gomery sur le scandale des commandites.
- 2004 - Bernard Shapiro, ancien recteur de l'Université McGill, est nommé à la présidence de l'Université de la Colombie-Britannique.
- 2003 - Un 125-cis du au syndrome respiratoire aigue sévère (SRAS) survient à Toronto. Le nombre de personnes infectées au pays atteint 324.
- 2002 - A la surprise générale, le président du Front national, Jean-Marie Le Pen, prend le premier tour de la présidentielle en France; Lionel Jospin, grand perdant, annonce son retrait de la vie politique.
- 2000 - Québec, les dirigeants polynésiens de 34 pays des Amériques adoptent un code de libre-échange exclusif, en principe, les pays non-membres d'ici.

JUDO/CHAMPIONNATS D'AFRIQUE / ALGÉRIE: «L'arbitrage nous a été fatal»

Le président de la Fédération algérienne de judo (FAJ), Rachid Laras, a estimé jeudi à Alger, que l'arbitrage a joué «un mauvais tour» aux judokas algériens lors des championnats d'Afrique, organisés au Palais des sports d'El Menzah à Tunis (Tunisie), du 12 au 15 avril courant.

«Nos judokas ont fait une très bonne prestation au cours de ces championnats d'Afrique mais malheureusement l'arbitrage nous a été fatal. Il y avait beaucoup de favoritisme notamment lors des demi-finales et des finales, franchement c'est malheureux et honteux», a déclaré Laras à l'APS.

La sélection algérienne, composée de 19 athlètes (10 messieurs et 9 dames) avait terminé les épreuves individuelles et par équipes à la deuxième place, avec un total de 16 médailles : 4 or, 3 argent et 9 bronze, derrière la Tunisie (5 or, 4 argent et 6 bronze), au moment où le Maroc a complété le podium, avec 4 or, 3 argent et 3 bronze.

«Si la compétition avait lieu dans un autre pays, on aurait sûrement pris la première place et conservé notre titre. Mais malgré cette deuxième place, je suis très satisfait de nos athlètes car ils étaient vraiment à la hauteur» a-t-il souligné.

La compétition, disputée au Palais des sports d'El Menzah (Tunis) a drainé la participation de 176 judokas (107 messieurs et 69 dames), représentant 25 pays.

Les médailles d'or algériennes ont été décrochées par Mohamed Belrekech (Open), Abderrahmane Benamadi (-90 kg), Kaouthar Ouallal (-78 kg) et Fethi Nourine (-73 kg).

Outre ces quatre brelouques en métal précieux, la sélection algérienne a décroché trois médailles d'argent, Evures de Sonia As-selah (+78 kg), Souad Bellakehal (-70 kg) et Lyès Bouyacoub (-100 kg), ainsi que neuf en bronze, moissonnées par Hadjer Mercem (-48 kg), Meriem Moussa (-52 kg), Faiza Aissahine (-52 kg), Imène Agouar (-63 kg), Belkadi Amina (-63 kg), Bilal Belhimer (-81 kg), Mohamed Amine Tayeb (+100 kg), Houd Zourdani (-66 kg) et Salim Rebahi (-60 kg).

BADMINTON- 1^{RE} ÉDITION NATIONALE OPEN "LE BADMINTON AU SAHARA": 65 badistes attendus à Touggourt

Quelques 65 athlètes issus de 11 clubs prendront part à la 1^{ère} édition nationale Open «le badminton au Sahara», prévue ce vendredi, à Touggourt, a appris jeudi, l'APS auprès de la Fédération algérienne de badminton (FABA).

Les clubs participants représentent 7 ligues de wilaya. Il s'agit de: CASAM El Mouhamadia, ASAPC protection civile (Alger), AADSOM Ouled Moussa (Boumerdès), club Madala, ES Bejaia, MB Bejaia (Bejaia), NR Tenès, club Oued Sly (Chlef), ligue de Tamanrasset (Tamanrasset), club de Touggourt (Ouargla), club Amel Chabeb El Mghir, Widad El Mghir (El Oued).

Cette compétition est organisée par la direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya de Ouargla en collaboration avec la DJS déléguée de Touggourt.

Selon l'instance fédérale, la compétition est ouverte aux catégories juniors et seniors (garçons et filles) et se disputera uniquement en simple.

Outre la ville de Touggourt, la Fédération prévoit d'organiser d'autres manifestations au sud algérien notamment à El Oued, Tamanrasset et Ouargla.

APS

JAJ-2018/RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES: «Réception avant le 1^{er} juin, aucune réévaluation financière»

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, a appelé jeudi les sociétés chargées de la réhabilitation des infrastructures sportives devant abriter les 3^{es} Jeux africains de la Jeunesse (JAJ-2018), prévus du 19 au 28 juillet à Alger, à «livrer les projets avant le 1^{er} juin, sans aucune réévaluation financière».

«L'Algérie a organisé par le passé des événements sportifs de grande importance et nous avons une réputation à défendre. Nous devons réussir cet événement africain et cela passe par la réception des projets sportifs avant le premier juin prochain, sans parvenir à une autre réévaluation financière des sites concernés par les JAJ-2018», a déclaré M.Hattab lors d'une visite de travail et d'inspection au niveau des infrastructures sportives dans la wilaya d'Alger.

Le ministre a débuté sa visite de travail au Club de tennis de Bachdjarah, avant de se rendre au Centre féminin de Ben-Aknoun, la piscine olympique de l'Office du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf, les salles de sports de l'Ecole supérieure des sciences et de technologie du sport (ESTS) et le stade d'athlétisme du 5 juillet (Sato).

Au Club de tennis de Bachdjarah qui connaît depuis plus d'un mois des travaux de réhabilitation (cours de tennis, parking, vestiaires, éclairage...), d'une enveloppe financière avoisinant les 240 millions de dinars, le ministre a donné

des instructions fermes au bureau d'étude afin de livrer le projet dans les délais inscrits, à savoir le 1^{er} juin prochain. «Nous n'avons plus de temps à perdre, le gouvernement nous a donné tous les moyens financiers pour la réhabilitation des sites sportifs, il faut qu'on soit prêt le jour J. Il faut accentuer le rythme des travaux, même s'il faut travailler avec deux voire trois équipes», a-t-il insisté.

Au Centre sportif féminin de Ben-Aknoun, le ministre a donné des instructions fermes pour accélérer la cadence des travaux de réfection de la toiture et de la mise en valeur de la piscine, de la salle de gymnastique et de la grande salle.

Selon les explications données par le bureau d'étude chargé des travaux de réhabilitation du Centre féminin de Ben-Aknoun, le coût global de l'opération avoisine les 40 millions de dinars et le projet devrait être réceptionné avant le 1^{er} juin.

Le ministre s'est rendu également à l'Ecole supérieure des sciences et de technologie du sport (ESTS) où il a instruit la société chargée de la réhabilitation des



salles de sports et l'aménagement des vestiaires et des douches, à mettre en place un planning quotidien pour éviter toute mauvaise surprise. «Tout le monde doit être impliqué dans le processus de réhabilitation, à savoir la DJS, le bureau d'étude et la société en charge des travaux. Vous avez 27 ouvriers sur le chantier, ce n'est pas suffisant pour livrer le projet à temps. Il faut prendre en considération l'aspect écologique dans l'utilisation des matériaux de construction», a insisté M.Hattab en direction des responsables de la société en charge de la réhabilitation de l'ESTS. A la piscine olympique du Complexe Mohamed-Boudiaf qui connaît un retard considérable, le ministre s'est enquis

des travaux de réfection et de revêtement des vestiaires, sanitaires, salles de soins, éclairage des bassins intérieurs et extérieurs, remplacement du tableau d'affichage, étanchéité et réfection des tribunes.

Selon la société chargée des travaux de réhabilitation et d'équipement de la piscine olympique, le délai de réception est prévu pour le 1^{er} juin, alors que l'enveloppe financière consacrée à cette opération avoisine les 470 millions de DA. Les Jeux africains de la jeunesse sont une compétition qui concerne les athlètes âgés entre 14 et 18 ans. La première édition des JAJ a été organisée à Rabat au Maroc en 2010, alors que la capitale botswanaise, Gaborone, a abrité la 2^e édition en 2014.

ORAN : Engouement particulier pour le premier rassemblement de véhicules anciens

Un engouement populaire particulier a marqué le premier rassemblement de véhicules anciens dans son premier jour hier à Oran, a-t-on constaté. Cette manifestation, qui enregistre la présence de plus de 60 participants, a débuté à 9h00 par une exposition de ces bolides près de l'hôtel Meridien, avant d'effectuer un circuit au niveau des principaux boulevards de la ville, notamment du côté du boulevard de l'ALN (Front de mer).

Des dizaines de passants se sont arrêtés pour admirer ce spectacle inhabituel et s'approcher des voitures, rustiques et bien entretenues. C'est un

défilé original. Un musée en plein air de vieilles voitures datant des années 1960 pour la plupart, au plus grand bonheur des passants qui n'ont pas hésité à prendre des photos souvenirs et discuter avec les conducteurs.

Cette manifestation se poursuivra dans l'après-midi par une virée du côté de la montagne des Lions, alors qu'au programme de la deuxième et dernière journée, samedi matin, un concours du Top 3 désignant les trois plus belles anciennes voitures, et ce, au jardin Sidi M'hamed, non loin du boulevard de l'ALN (Front de mer). Le président de l'association «Aventures randonnées

d'Oran», co-organisatrice de cet événement en compagnie de «VW Aircold Ouest d'Algérie», Fares Benaïssa Mohamed a qualifié de réussi le cortège organisé le matin, une réussite qui ne l'a pas surpris, vu que le public oranais accorde un intérêt particulier aux vieux modèles de voitures, a-t-il déclaré à l'APS. Un événement pareil avait été réalisé par les mêmes organisateurs en 2014 et 2015, mais sans l'implication des instances officielles, contrairement à cette fois-ci qui est parrainé par la direction de la jeunesse et des sports et la maison de jeunes de 100 lits à Belgaid, a encore rappelé M. Benaïssa.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE MUAY THAI : Les athlètes de la sélection nationale affûtent leurs armes à Biskra

Le Championnat d'Algérie de muay thai, juniors et seniors messieurs, qui se déroule depuis hier puis aujourd'hui à Biskra, est une étape de préparation pour les athlètes de la sélection nationale qui préparent le Mondial de la discipline prévu fin mai au Mexique, a estimé l'arbitre international Yahia Ketou.

«L'Algérie n'a plus pris part au Mondial depuis 1996 en Thaïlande, où nous avons participé avec deux athlètes

résidents à l'étranger. Au Mexique, nous allons essayer de créer la surprise face aux meilleures nations de la discipline», a déclaré Ketou à l'APS.

«Les athlètes sacrés à Biskra seront sélectionnés pour renforcer les rangs de l'équipe nationale et bénéficieront d'un suivi technique et physique pour préparer le Mondial mexicain», a ajouté l'arbitre algérien qui va diriger en compagnie de 25 autres arbitres les épreuves du

Championnat national. Selon Ketou, le muay thai a connu ces dernières années une progression conséquente qui a poussé les responsables du Comité olympique international à introduire cet art martial au programme des Jeux olympiques de 2020 en exhibition pour ensuite le rendre compétitif aux Jeux de 2024 à Paris.

Les athlètes représentant 19 Ligues de wilaya sont en course au Championnat national. Il s'agit de : Tipasa,

Boumerdès, Blida, Tizi Ouzou, Béjaia, Constantine, Annaba, El Taref, Oran, Tiaret, Mostaganem, Laghouat, El Oued, Djelfa, Bouira, Jijel, Médéa, Tlemcen et Biskra.

Par ailleurs, Yahia Ketou a également indiqué que l'Algérie va accueillir en décembre 2018 la Championnat d'Afrique de muay Thai, qui sera précédé par la 10^e édition du Championnat arabe de kick boxing, prévue en septembre avec la participation de 18 pays.

BASKET-BALL / NATIONALE 1 MESSIEURS (MISE À JOUR) : PS El Eulma-O Batna mardi à El Eulma

Le match PS El Eulma - O Batna, comptant pour la mise à jour du calendrier du Championnat d'Algérie de basket-ball, Nationale 1 (messieurs), se disputera mardi (15h00) à El Eulma, a indiqué jeudi la Fédération algérienne de la discipline (FABB).

Avant le déroulement de cette rencontre, le PS El Eulma et l'O Batna, qui sont distancés dans la course aux play-offs, occupent conjointement la 11e place avec 36 points.

Outre cette décision, la FABB a également donné match gagné au RC Constantine face à l'OMS Miliana.

Cette rencontre comptant pour la 26e journée du Championnat, disputée le 6 avril dernier à Miliana, avait été interrompue au 4e quart-temps, alors que RC Constantine menait au score (61-55).

Suite à cette décision, le RC Constantine rejoint le CSMBB Ouargla à la 13e place avec 33 points, alors que l'OMS Miliana est dernier avec 29 points.

Mise à jour / Mardi (15h00) :

A El Eulma : PS El Eulma - O Batna

Classement :	Pts	J
1. GS Pétroliers	53	28
2. CRB Dar El-Beïda	50	28
3. US Sétif	49	28
4. WO Boufarik	48	28
5. IRBB Arréridj	47	28
6. USM Blida	45	28
--. NB Staouéli	45	28
8. NA Hussein-Dey	43	28
--. OSBB Arréridj	43	28
--. USM Alger	43	28
11. O Batna	36	27
--. PS El-Eulma	36	27
13. CSMBB Ouargla	33	28
--. RC Constantine	33	28
15. CSCGD Constantine	32	28
16. OMS Miliana	29	28

TIR SPORTIF : Tournoi national «L'arc d'or» ce jour à Alger

Le tournoi national de tir à l'arc, l'Arc d'or, se déroulera aujourd'hui à salle Harcha-Hacène (Alger), a indiqué jeudi la Ligue d'Alger de tir sportif.

Les qualifications se dérouleront dans la matinée à partir de 9h00, alors que les finales se tiendront à partir de 15h00, indique la Ligue d'Alger.

Cette compétition est ouverte aux licenciés des différentes Ligues de wilayas à travers le pays.

NATATION: Début du championnat national universitaire avec la participation de 80 nageurs à Aïn Témouchent

Le championnat national universitaire de natation a débuté jeudi à la piscine semi olympique d'Aïn Témouchent avec la participation de 80 nageurs.

Les participants sont en compétition pour le titre dans huit spécialités (dos, libre, papillon sur des distances de 100 et 200 mètres), a indiqué le président de la ligue de wilaya des sports universitaires d'Aïn Témouchent, Menad Belahouel.

Ce championnat, organisé par la Fédération algérienne des sports universitaires, enregistre la présence de 12 nageuses. Sept équipes sportives des wilayas de Sétif, Sidi Bel-Abbès, Tlemcen, Alger, Oran, Aïn Témouchent et Tiaret participent à ce championnat pour la sélection d'une équipe universitaire qui représentera l'Algérie aux Jeux africains universitaires prévus en Ethiopie en août prochain, a souligné Belahouel. Plusieurs participants ont accueilli favorablement cette manifestation qui crée une ambiance de compétition et prépare à la sélection des équipes nationales, a souligné le nageur Khellil Zehak de la wilaya de Sétif.

APS

JUDO / CHAMPIONNAT NATIONAL DE DIVISION II (MESSIEURS/PAR ÉQUIPES) : Bou-Ismaïl hôte de l'évènement

Le Championnat National «par équipes» de deuxième Division pour la catégorie (seniors/messieurs) se déroulera le 28 avril 2018, à la salle omnisports de Bou-Ismaïl (Tipasa), a annoncé hier la Fédération algérienne de judo (FAJ).

«La compétition est ouverte uniquement aux judokas nés en 2000, ou avant, et concourant des les catégories de poids de -66 kg, -73 kg, -81 kg, -90 kg et +90 kg» a indiqué l'instance fédérale dans un bref communiqué.

Les clubs engagés devront fournir un minimum de trois athlètes pour pouvoir participer à cette compétition, où les combats seront d'une durée de quatre minutes.

«Le système de compétition sera éliminatoire, avec double repêchage» a encore précisé la FAJ.

La compétition sera précédée de la traditionnelle séance de pesée, prévue le vendredi 27



avril, entre 17h00 et 19h00. Cette formalité sera suivie d'une réunion technique et du tirage au sort, prévus entre 19h00 et 20h00.

JEUX MÉDITERRANÉENS ORAN-2021: Lancement des travaux de construction d'une salle omnisports de 6.000 places

Les travaux de construction d'une salle omnisports de 6.000 places ont été lancés jeudi au complexe olympique de Bir El Djir, en cours de réalisation en prévision des Jeux méditerranéens (JM) Oran-2021, a appris l'APS du directeur de la Jeunesse et des sports de la ville.

L'entreprise chinoise «Metallurgical China Construction» (MCC), chargée de la réalisation de ce complexe, a eu l'aval des services techniques compétents pour entamer l'opération de la pose des fondations, a indiqué Badreddine Gharbi.

Cette salle omnisports fait partie des équipements prévus dans le nouveau complexe sportif qui comporte un stade de 40.000 places en

voie d'achèvement, deux terrains de réplique, un stade d'athlétisme de 4.200 places et une base nautique composée de deux bassins de 50 mètres et deux autres de 25 mètres.

Le wali d'Oran, Mouloud Cherifi, a effectué mercredi une nouvelle visite sur les lieux au cours de laquelle il s'est enquis de l'avancement des travaux.

Il s'est dit notamment «satisfait» de l'entame de la pose des sièges du stade d'athlétisme, en attendant la désignation de l'entreprise qui sera chargée de la pose de la pelouse naturelle de ce stade, et également du stade de football qui devra être réceptionné au plus tard fin 2018.

Au sujet du choix de l'entreprise

en question, M. Gharbi a fait savoir que plusieurs sociétés ont fait part de propositions pour réaliser cette opération, précisant que le dernier mot revient aux services compétents du ministère de la Jeunesse et des Sports. Parallèlement à la réalisation d'un complexe sportif à Oran, qui sera livré dans sa totalité au plus tard en 2020, selon les estimations du DJS d'Oran, les travaux sont en cours également pour la construction d'un village méditerranéen de 5.000 lits à Belgaïd (Bir El Djir) où seront hébergés les athlètes et leurs accompagnateurs lors des Jeux méditerranéens que compte abriter l'Algérie, pour la deuxième fois après l'édition de 1975 à Alger.

BASKET-BALL / COUPE D'ALGÉRIE (MESSIEURS - 1/8 DE FINALE) : GS Pétroliers-WO Boufarik, match à terminer mardi prochain à Staouéli (FABB)

Le huitième de finale de la Coupe d'Algérie de basket-ball, seniors messieurs entre le GS Pétroliers et le WO Boufarik, interrompu le 16 mars dernier au 3e quart-temps alors que le GSP menait (60-44), sera terminé mardi (16h00) à Staouéli (Alger) à huis clos, a indiqué jeudi la Fédération algérienne de la discipline (FABB). «La rencontre reprendra à la 8e minute et 52 secondes du 3e quart-temps. Seuls les joueurs portés sur la feuille de marque du 16 mars dernier auront le droit de jouer», précisé la FABB.

Retardée de plus d'une heure, à cause des agissements des supporters en tribune, cette affiche des

huitièmes de finale avait été interrompue à plusieurs reprises, notamment par des jets de projectiles qui mettaient en danger la sécurité des joueurs, selon le rapport du Commissaire technique, Nachid Massaoudi.

Le vainqueur de cette confrontation affrontera l'IR Bordj Bou Arréridj en quart de finale de l'épreuve, prévu le 1er mai prochain.

Plusieurs autres affiches seront au menu des quarts de finale de la Coupe d'Algérie de basket-ball, seniors messieurs, dont US Sétif - NB Staouéli, NA Hussein-Dey - OS Bordj Bou Arréridj et CRB Dar Beïda - PS El Eulma.

VOILE/CHAMPIONNAT NATIONAL (RSX ET LASER STANDARD): 32 athlètes au rendez-vous d'Alger-Plage (DOSC)

Trente-deux (32) athlètes dont six (6) filles, issus de 13 clubs, prennent part au Championnat national des séries RSX et Laser Standard, prévu de jeudi à aujourd'hui à l'Ecole nationale des sports nautiques et subaquatiques d'Alger-Plage (Est), a appris l'APS, auprès de la direction de l'organisation sportive et des compétitions (DOSC) de la Fédération algérienne de voile

(FAV). La série RSX regroupe 14 athlètes (8 garçons et 6 filles), alors que 18 autres athlètes (garçons) participeront dans la série Laser Standard. Cette compétition prévue initialement du 12 au 14 avril 2018, a été reportée en raison de mauvaises conditions climatiques. «Les meilleurs athlètes algériens dans ces deux spécialités, y compris l'élite nationale (messieurs/dames) qui

représentera l'Algérie aux prochains Jeux méditerranéens de Tarragone, prévus au mois de juin en Espagne, seront présents à Alger-Plage», avait détaillé auparavant la FAV dans un communiqué. Selon la même source, les athlètes engagés dans ce Championnat national profiteront de l'occasion pour «préparer d'autres compétitions internationales», inscrites au programme de

CAN2019 (U20) ÉLIMINATOIRES/ 1ER TOUR (RETOUR) TUNISIE- ALGÉRIE: Les juniors algériens à 90 minutes de la qualification

La sélection algérienne de football des moins de 20 ans affrontera son homologue tunisienne samedi à 15h30 au stade Rades (Tunis) avec la ferme détermination de décrocher son billet pour le second tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019.



Large vainqueurs des Tunisiens (3-1) au match aller disputé le 31 mars dernier au stade 20-Août, les hommes du duo Salim Sebaâ - Hocine Achiou sont bien placés pour valider leur billet mais ils doivent rester vigilants contre un adversaire qui a montré de bonnes choses lors de la manche aller.

En prévision du rendez-vous de samedi, les coéquipiers de l'excellent Adem Zorgane ont effectué un stage du 8 au 12 avril à

l'ESHR de Ain Benian avant de poursuivre leur préparation au Centre technique national de Sidi Moussa.

Pour l'entraîneur adjoint des juniors algériens Hocine Achiou, le match retour s'annonce difficile mais estime que l'équipe algérienne est bien armée pour revenir avec la qualification de Tunis.

«Nous allons nous déplacer en Tunisie avec la ferme détermination pour l'emporter et confirmé ainsi la victoire du match aller. Nous

sommes confiants et les joueurs seront au rendez-vous.

Nous avons les moyens de s'imposer à Tunis « a-t-il indiqué à l'issue du match aller. L'équipe algérienne enregistre à cette occasion un renfort de choix avec la présence du milieu de terrain de l'Inter de Milan Mohamed Menouer Belkheir, qui avait manqué le match aller suite au refus de son club de le libérer.

Selon la Fédération algérienne de football, le jeune

joueur de l'inter «fera tout pour aider ses coéquipiers à revenir avec la qualification de Tunis».

A pied d'oeuvre depuis jeudi à Tunis, les partenaires de Abdelkrim Louanchi sont bien concentrés sur leur sujet d'autant qu'ils connaissent très bien leur adversaire qu'il ont affronté plusieurs fois dont deux en amical.

De son côté, l'équipe tunisienne a entamé lundi dernier un stage de préparation en vue de la réception de l'Algérie samedi au stade Rades de Tunis.

L'entraîneur de l'équipe tunisienne a fait appel à trois joueurs évoluant en France pour renforcer les rangs de sa formation notamment en attaque. Il s'agit Ibrahim

Khelifa Red Stars (France), Marouène Mihoubi (Nîmes), Moataz Zemzemi (Strasbourg).

La rencontre Tunisie- Algérie sera dirigée par l'arbitre libyen Abdelwahid Huraywidah assisté de ses deux compatriotes Basm Saef El-naser et Ibrahim Bukouz.

Le vainqueur de cette double confrontation affrontera au deuxième tour le Ghana en aller et retour en mai prochain. La phase finale de la CAN-2019 aura lieu au Niger.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (PHASE DE POULES) / TIRAGE AU SORT : L'USM Alger dans le pot n°1 (CAF)

L'USM Alger, est placée dans le Pot N.1 en prévision du tirage au sort des poules de la Coupe de la Confédération 2018 qui sera effectué aujourd'hui (13h00 heure algérienne) au siège de la Confédération africaine de football (CAF), au Caire, à l'indiqué hier l'instance africaine.

Outre l'USM Alger, le Pot N.1 comprend Al Hilal (Soudan), AS Vita (RD Congo) et Enyimba (Nigeria).

L'USM Alger s'est qualifiée pour la phase de poules de la Coupe de la Confédération en dominant les Nigériens de Plateau United (défaite 2-1, victoire 4-0) lors des seizièmes de finale "Bis". Dans le Pot N.2 figurent toutes les douze autres équipes qualifiées : CARA (Congo), ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire), Williamsville AC (Côte d'Ivoire), Al Masry (Egypte), Aduana Stars (Ghana), GorMahia (Kenya), Djolibia (Mali), RS Berkane (Maroc), Raja Club Athletic (Maroc), UD Songo (Mozambique), Rayon Sport (Rwanda), Jeunes Africains (Tanzanie).

Un classement des équipes a été réalisé en regard de leurs performances dans les cinq dernières édi-

tions des compétitions interclubs de la CAF (2017, 2016, 2015, 2014, 2013).

Les 16 équipes qualifiées seront réparties en quatre groupes: A, B, C, D, en commençant par le pot 2.

Les deux premiers de chaque poule à l'issue des six matchs se qualifieront en quarts de finale. Les deux premières

jours de la phase de groupes se joueront en mai prochain : 1er journée (4, 5, 6 mai), 2e journée (15, 16 mai), avant d'observer un arrêt en raison du déroulement de la Coupe du monde 2018 en Russie (14 juin - 15 juillet), pour reprendre ses droits les 17 et 18 juillet prochain.

CAN-2019 U20 (QUALIF. - 1ER TOUR RETOUR), TUNISIE - ALGÉRIE: Mohamed Belkheir (Inter Milan) en renfort (FAF)

Le milieu de terrain de l'Inter de Milan Mohamed Menouer Belkheir, prendra part à la manche retour du premier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations-2019 (CAN-2019) des U20, prévue, aujourd'hui 21 avril (15h30), au Stade Olympique de Rades (Tunisie), à l'indiqué jeudi la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

"Les U20 bénéficieront pour ce match retour, des services du jeune Belkheir qui évolue

à l'Inter de Milan. Ce joueur était convoqué pour le match aller qui s'est déroulé il y a 3 semaines à Alger mais son club a refusé de le libérer, ce qui n'est pas le cas pour ce match retour où les dirigeants de la formation italienne l'ont autorisé à rejoindre la sélection", a écrit l'instance fédérale. Selon la même source, le jeune attaquant a promis "qu'il fera tout pour aider ses coéquipiers à revenir avec la qualification de Tunis". La sélection nationale qui va rallier Tunis ce jeudi, a

achevé mercredi un stage de préparation au Centre technique national de Sidi Moussa (CTN) Alger. "Les camarades d'Adem Zorgane étaient en stage du 8 au 12 avril 2018 à l'ESHR de Ain Benian avant de le poursuivre, ensuite, au CTN jusqu'à leur départ vers Tunis", a précisé la même source.

Le match retour prévu initialement au stade El Kram, sera disputé au stade Olympique de Rades.

La sélection algérienne avait remporté la première manche

LIGUE 1/MC ORAN : Le wali d'Oran appelle à l'union sacrée après les incidents du match face au CR Belouizdad

Le wali d'Oran, Mouloud Cherifi, a appelé la famille du Mouloudia locale à l'union sacrée après les récents incidents ayant émaillé la rencontre de ce club face au CR Belouizdad vendredi passé au stade Ahmed-Zabana d'Oran, dans le cadre de la 25e journée de la Ligue 1 algérienne de football.

M. Cherifi, qui s'exprimait en marge d'une tournée effectuée au niveau de quelques stades communaux pour lancer l'opération de leur rénovation, a exhorté les différentes composantes de la famille du MCO à s'unir et conjuguer les efforts pour remettre ce club à la place qui lui sied.

Le MCO, troisième au classement, a raté l'opportunité de se hisser à la deuxième place après sa défaite par pénalité contre le CRB dans un match qui n'est pas allé à son terme en raison d'envassement du terrain par des supporters locaux, et échauffourées survenues dans les tribunes.

Les Mouloudéens étaient menés au score (2-0), lorsque l'arbitre a mis un terme prématuré aux débats à la 81e minute.

Outre sa défaite par pénalité, le MCO a également écopé de quatre matchs à huis clos dont deux à livrer en dehors de son terrain.

C'est la première fois depuis longtemps que des incidents pareils se produisent au stade Zabana. Ce qui traduit la sportivité des supporters du MCO.

Ces derniers, tout comme toutes les autres composantes du club, doivent tirer dans le même sens en contribuant dans la réussite de leur équipe, surtout qu'elle est en train de réaliser une très bonne saison par rapport à celles précédentes, a encore appelé le chef de l'exécutif de la capitale de l'Ouest du pays, qui avait aidé à deux reprises cette saison la formation d'Al-Hamri pour régler certains de ses problèmes financiers.

Les dirigeants du Mouloudia, à leur tête le président Ahmed Belhadj, s'étaient précipités, au lendemain des incidents de vendredi dernier, à crier à la manipulation, accusant certaines parties dans le club d'en être les responsables.

Le MCO, qui a fait appel pour la sanction en question, espère toujours terminer le championnat sur le podium.

L'équipe dirigée par le suisse-tunisien, Moaz Bouakaz, rendra visite à l'O Médéa, qui lutte pour son maintien parmi l'élite, vendredi (16h00), dans le cadre de la 26e journée.

disputée au stade du 20-août-1955 (Alger), le 31 mars dernier, sur le score 3-1 (mi-temps 2-1).

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Adem Zorgane (12 s.pen), Zerrouki (40) et Hamici (52 csc) pour l'Algérie et Ben Remdane (41) pour la Tunisie.

Le vainqueur de cette double confrontation affrontera au deuxième tour le Ghana en aller et retour en mai prochain. La phase finale de la CAN-2019 aura lieu au Niger.

NAPLES ACTIVE LA PISTE KRUNIC

Qualifié pour la prochaine Ligue des Champions, Naples a débuté ses recherches pour renforcer son effectif en vue de la saison prochaine. Selon Tuttomercato, les dirigeants napolitains aimeraient recruter un milieu de terrain. Le nom de Rade Krunic aurait été coché par le Napoli. Âgé de 24 ans, ce dernier évolue actuellement en Serie B sous les couleurs d'Empoli. Sous contrat jusqu'en juin 2021, l'international bosnien a disputé cette saison 30 rencontres de championnat, inscrit quatre buts et délivré 10 passes décisives.



DES DISCUSSIONS POUR PROLONGER OBLAK ?

Annoncé sur les tablettes de nombreux clubs, Jan Oblak (25 ans) devrait bientôt recevoir une proposition de prolongation de ses dirigeants. Selon El Confidencial, les Colchoneros n'ont pas abandonné l'idée de convaincre le portier de rester à Madrid. Ils s'apprêteraient à lui transmettre une proposition afin de sceller son avenir dans la capitale espagnole. Pour rappel, le PSG semble aussi avoir coché le nom de l'international slovène, en vue du mercato qui arrive.

Wenger annonce son départ

Après discussions avec le club, je pense que c'est le bon moment pour moi de me retirer à la fin de saison...

Le suspense vient de prendre fin concernant l'avenir d'Arsène Wenger. Par le biais d'un communiqué, Arsenal a indiqué que le technicien de 68 ans allait quitter son poste en fin de saison, à un an du terme de son contrat. Arsenal s'apprête à refermer une page longue de 22 ans. Présent sur le banc de touche depuis 1996, Arsène Wenger ne sera plus l'entraîneur des Gunners la saison prochaine, comme l'a confirmé la formation londonienne sur son site officiel. "Après discussions avec le club, je pense que c'est le bon moment pour moi de me retirer à la fin de saison, a-t-il expliqué. Je suis reconnaissant d'avoir eu le privilège de servir le club pendant tant d'années mémorables. J'ai géré le club avec un engagement et une intégrité totale. Je tiens à remercier le staff, les joueurs, les dirigeants et les supporters qui rendent ce club si spécial." S'il semblait garder la confiance de sa direction, le Strasbourgeois passe la main au terme de deux décennies faites de hauts et de bas. "C'est l'une des journées les plus difficiles que nous ayons connues. L'une des raisons pour lesquelles nous nous sommes impliqués venait du fait qu'Arsène a apporté au club, sur et en dehors du terrain. Sa longévité et sa cohérence sur une période aussi longue au plus haut niveau ne seront jamais égalées", a réagi le propriétaire Stan Kroenke.

Avant de connaître le nom de son successeur, Arsène Wenger "exhorte les fans de rester derrière l'équipe pour finir sur une bonne note." Sixième de la Premier League, Arsenal compte se qualifier pour la prochaine édition de la Ligue des Champions par le biais de la Ligue Europa, avec une double confrontation contre l'Atletico Madrid en demi-finales (26 avril-3 mai). Décrié depuis plusieurs années par les fidèles de l'Emirates Stadium, le français peut encore partir par la grande porte rapporte Topmercato.com.

CAHILL : «je ne suis pas fini»

"Je ne me mets pas la pression. Je sais que je suis capable d'évoluer au haut niveau encore longtemps. C'est bien d'être attentif, avoir des résultats et améliorer ma forme physique au fil des matchs. Je suis heureux d'être revenu dans l'équipe et ça crée une bonne tension pour la demi-finale de ce weekend, qui sera un moment déterminant de cette fin de saison. Cette saison, clairement, a été difficile. Mais le football, c'est des montagnes russes, ce n'est pas toujours rose. Mais globalement, mon temps à Chelsea a été un succès. Je ne suis pas fini, je continue de travailler dur et je retrouverai bientôt mon niveau"



Lewandowski déterminé à rejoindre Zidane cet été ?

Selon des informations de Sport Bild, Robert Lewandowski ambitionnerait de rejoindre le Real Madrid lors du prochain mercato estival. Bien que ses dirigeants envisagent le prolonger, l'attaquant du Bayern Munich ne souhaiterait pas poursuivre sa carrière en Bundesliga. Le 21 mars, AS annonçait que Zinedine Zidane aurait donné son feu vert pour un futur transfert. Pour rappel, le contrat de l'attaquant de 29 ans expire en juin 2021.

POGBA LE PRIX DE SON TRANSFERT DÉVOILÉ !

Devenu le bouc émissaire de José Mourinho, Paul Pogba va peut-être changer d'air cet été. Selon le Daily Mail, le coach portugais ne voudrait plus du milieu de terrain. Acheté 120 millions d'euros en 2015 en provenance de la Juventus, Pogba est loin de faire l'unanimité en Angleterre où ses performances sont souvent décriées. Les dirigeants de Manchester auraient fixé son prix de départ à 160 millions d'euros, une somme exorbitante tant on a l'impression que Pogba stagne depuis 2 ans.

Après une brouille avec Mourinho il y a 1 mois, le Français avait perdu sa place au profit du jeune écossais McTominay qui avait su saisir sa chance. Si Pogba est revenu en forme lors de ces dernières prestations, son agent Mino Raiola aurait été mandaté pour trouver un point de chute au Mancunien.



ALGÉRIE/BM

La Banque mondiale actualise son évaluation de l'économie algérienne



La Banque Mondiale (BM) a rendu publique mercredi une nouvelle version actualisée de son rapport sur les perspectives économiques dans la région Mena dans lequel elle a revu son évaluation de la situation économique en Algérie. Le rapport de suivi sur la situation économique dans la région Moyen Orient et Afrique du Nord, publié lundi, a été remplacé par une nouvelle version consolidée. La BM a en effet diffusé lundi sur son site internet une version non consolidée, basée sur des informations incohérentes concernant les perspectives économiques de certains pays, qu'elle a dû ensuite rectifier.

Dans ses perspectives actualisées pour l'Algérie, la Banque souligne le « besoin de gérer avec soin le recours exclusif au seigneurage pour financer le déficit » sans pour autant évoquer un scénario de crise financière qui

pourrait secouer l'économie du pays comme elle a prédit dans sa première version du rapport. Les auteurs du rapport ont avancé qu'il était « difficile » au gouvernement de résister au désir de retarder le rééquilibrage budgétaire même si le pays se dirige vers une crise financière déclenchée par le recours au financement monétaire. Il y a lieu de souligner que l'essentiel de l'évaluation concernant l'Algérie a été fondée sur un rapport, intitulé Algérie : vision 2035, dont l'élaboration est au stade préliminaire. Les observations qui peuvent y figurer ne représentent pas l'avis de la BM tant qu'il n'est validé et publié par la Banque. D'ailleurs, la référence à ce rapport a été supprimée dans la nouvelle version. La Banque a maintenu inchangées le reste des prévisions chiffrées relatives aux grands indicateurs macroéconomiques du pays.

BISKRA:

Décès de 3 enfants par noyade dans un plan d'eau à Ras El Miaad

Trois (3) enfants ont péri, par noyade vendredi, dans un plan d'eau au lieu-dit "M'keb Dib" dans la commune de Ras El Miaad (Biskra), a appris l'APS auprès d'une source hospitalière. Selon la même source, les dépouilles des victimes, âgées

entre 12 et 16 ans ont été repêchées par des citoyens, et acheminées vers la morgue de l'hôpital Achour Bouziane de la ville d'Oued Djellal. Ces enfants s'adonnaient à la natation dans un plan d'eau qui s'est formé suite aux crues de l'Oued Dhouihba

qui traverse la commune de Ras El Miaad, distante de 170 km à l'extrême ouest du chef-lieu de wilaya, a-t-on détaillé. Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les causes exactes de cet accident, a-t-on conclu.

BÉJAÏA

Marche pacifique d'étudiants pour célébrer le printemps berbère

Des dizaines d'étudiants ont pris part jeudi à Béjaïa à une marche pacifique organisée en signe de célébration du printemps berbère, coïncidant avec le 20 avril. Initiée par un collectif d'étudiants de l'université Abderahmane-Mira, l'action se voulait une manifestation d'espoir pour consolider la promotion de la langue amazighe, notamment sa « généralisation pédagogique et géographique, et son intégration dans toutes les institutions de l'Etat », ont souligné des marcheurs. La célébration reste un « moment majeur pour se rappeler le combat identitaire des aînés et leurs sacri-

fices pour la cause », a indiqué Farès, étudiant au département de Lettres amazighes, qui estime que la mobilisation pacifique devra être axée, désormais, sur l'usage définitif des caractères latins dans la transcription de Tamazight comme acquis dans les apports scientifiques de Mouloud Maameri et de ses disciples. La marche, rehaussée par la présence de plusieurs députés de la wilaya, s'est déroulée dans une ambiance bon enfant, depuis le campus de Targa Ouzemmour, à l'ouest de la ville, jusqu'à la place Said Mekbel, à hauteur du siège de la wilaya.

APS

L'APN poursuit ses travaux demain

L'Assemblée populaire nationale (APN) poursuivra ses travaux demain en séance plénière qui sera consacrée à la présentation et à l'examen du projet de loi de la santé, a indiqué jeudi un communiqué de l'APN.

Selon la même source, le débat général autour de ce texte aura lieu dimanche et se poursuivra jusqu'au lundi qui sera également consacré à la réponse du représentant du Gouvernement aux préoccupations des députés. Aussi, l'APN poursuivra ses travaux, mardi matin, pour la présentation et l'examen du projet de loi modifiant et complétant la loi 278-63 fixant la liste des fêtes officielles. Le représentant du Gouvernement répondra, le même jour, aux questions des députés. La séance du lundi 30 avril sera consacrée au vote de ces deux projets de loi.

FOOTBALL / LIGUE 1 MOBILIS (26^e): Résultats et classement

CRB - JSK	1-1
OM - MCO	2-0
CSC - USMA	2-1
USMBA - JSS	0-1
ESS - USMB	5-2
USB - PAC	1-0
USMH - DRBT	1-2
MCA - NAHD	1-2

Classement :	Pts	J
1. CS Constantine	49	26
2. MC Alger	43	26
3. JS Saoura	42	26
→. NAH.Dey	42	26
5. MC Oran	41	26
6. USM Alger	39	26
→. ES Sétif	39	26
8. Paradou AC	35	26
9. CR Belouizdad	34	26
10. JS Kabylie	30	26
→. DRB Tadjenanet	30	26
→. O. Médéa	30	26
13. USM B.Abbès	29	26
14. US Biskra	27	26
15. USMH	25	26
16. USM Blida	19	26

FONCIER INDUSTRIEL: Plaidoyer pour la création d'un site électronique

Le président de la chambre nationale des notaires, Rachid Berdane a plaidé, jeudi à Oran, pour la création d'un site électronique des actes de propriété pour instaurer de la transparence dans le transfert de la propriété.

Un tel site permettra la gestion une meilleure et rapide gestion du foncier et une précision à l'ère de la sécurité foncière légale, a souligné Rachid Bourdane dans une déclaration à la presse en marge d'une rencontre régionale d'étude sur le foncier et investissement industriel, organisée par le club des entrepreneurs et investisseurs d'Oran. Cet outil électronique permet aux citoyens l'accès plus rapidement aux informations sur les transactions foncières et mieux connaître le marché de l'immobilier en Algérie, a soutenu le professeur Berdane, ajoutant que la numérisation est devenue une obligation et non un choix. L'intervenant a affirmé que les notaires comme

officiers publics sont disposés pour concrétiser la politique économique de l'Etat et ont les moyens de concrétiser l'économie numérique, signalant que le portail électronique créé dernièrement avec le concours d'autres services permet de fonder des sociétés à distance en l'espace de trois jours. Lors de cette rencontre, à laquelle ont assisté des investisseurs de l'ouest du pays, le directeur de la conservation foncière et du cadastre à la direction des domaines, Arzani Farid a présenté un exposé sur les différentes étapes de concrétisation et de modernisation des conservations foncières du pays, lancé en 2016 et qui sera ponctué par la création d'un centre national de traitement de l'information foncière. En ouverture de cette rencontre, le wali d'Oran, Mouloud Cherifa a présenté un aperçu sur les moyens dont disposent Oran dans le domaine de l'investissement dont la disponibilité du foncier industriel.

ACCORD OPEP-NON OPEP: Le Comité ministériel de suivi décide d'organiser sa 10^e réunion à Alger

Le Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord de réduction de la production pétrolière des pays de l'Opep et des pays non Opep (JMMC), réuni hier à Djeddah, a décidé d'organiser sa 10^e réunion en septembre prochain à Alger, a indiqué le ministère de l'Energie dans un communiqué.

La réunion de septembre coïncidera ainsi avec la célébration du deuxième anniversaire de l'Accord historique d'Alger visant à limiter la production pétrolière afin de relancer les prix, selon la même source. Lors de sa 8^e réunion à Djeddah, tenue avec la participation du ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni,

le JMMC a examiné les développements récents du marché pétrolier international « observant, avec satisfaction, une amélioration constante et soutenue de ses fondamentaux ». Ce constat a été élaboré sur la base des rapports du Comité technique conjoint Opep et non-Opep qui s'est réuni la veille à Djeddah. Le JMMC a examiné également les niveaux de conformité des engagements de baisse de la production des pays Opep et des producteurs de pétrole non-Opep. A ce propos, le comité a relevé « avec satisfaction » un taux de conformité record de 149 % pour le mois de mars 2018, précise le communiqué.

Décès du moudjahid Salah Hannachi

Le moudjahid Salah Hannachi est décédé à Bordj Bou-Arréridj, à l'âge de 90 ans, a-t-on appris jeudi du ministère des Moudjahidines. Né en 1928 dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, le défunt a rejoint les rangs de la révolution de libération nationale en 1956 en tant que membre à la Fédération du Front de libération nationale (FLN) en France, au sein des groupes des fidèles de la ville de Montbéliard (Le Doubs).

Le défunt a participé, dans plusieurs opérations, ciblant la police française, avant d'être ar-

rêté le 24 octobre 1959 et incarcéré dans une prison française où il a subi toutes formes de torture. Après sa libération le 10 février 1961, le feu Salah Hannachi a poursuivi son militantisme à l'étranger jusqu'à cesser-le-feu. Après l'indépendance, le défunt a pris part dans le processus d'édification du pays, jusqu'à sa mort, laissant derrière lui un parcours riche en sacrifices. En cette triste occasion, le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni a adressé un message de condoléances à la famille du défunt et à ses



compagnons d'arme, priant Dieu Tout Puissant de lui accorder sa miséricorde et de l'accueillir en Son vaste Paradis.

APS